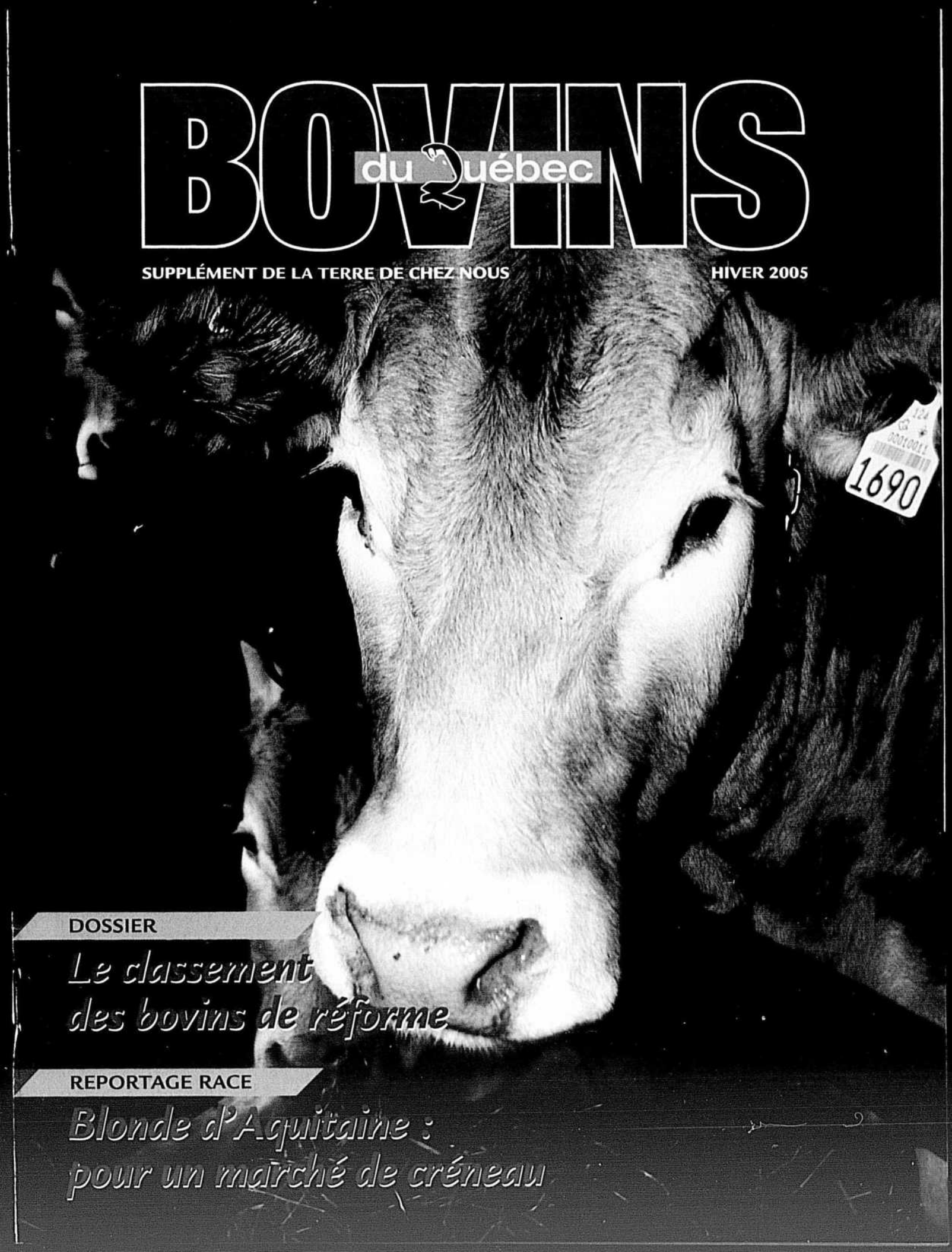


BOWINS



du Québec

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

HIVER 2005

DOSSIER

*Le classement
des bovins de réforme*

REPORTAGE RACE

*Blonde d'Aquitaine :
pour un marché de créneau*

Écolait

#1

au Québec

Pour l'élevage de
veaux de lait

Écolait s'engage

Services techniques et prophylaxie animale

UN PARTENARIAT L'ÉLEVEUR ET LE TECHNICIEN

La constance de nos recherches depuis plus de 22 ans, nous permet d'offrir à chaque élevage, l'assistance la mieux adaptée ainsi qu'un suivi informatique des meilleures performances réalisées grâce aux 70 000 veaux que nous produisons annuellement.

Afin de satisfaire aux conditions sanitaires, d'hygiène, de qualité supérieure et pour une meilleure rentabilité de leurs activités, notre équipe de techniciens spécialisés offre aux éleveurs une combinaison d'efforts et de conseils pour leurs installations, système de ventilation et agencement des bâtiments.

Ils apportent également une aide précieuse au niveau de la prophylaxie, grâce aux concepts élaborés dans les grandes entreprises européennes, leader mondiaux dans la production vitellière.

Les productions animales doivent s'adapter en permanence à un environnement en constante évolution. Pour cela, chacun doit maîtriser parfaitement ses techniques d'élevage et les faire évoluer en tenant compte des contraintes imposées par la disponibilité des animaux ainsi que par les besoins des consommateurs.

Ce savoir-faire à un vecteur :

Une équipe de techniciens qui sait écouter et conseiller.



VINGT-CINQ ANS D'EXISTENCE DE QUALITÉ D'EXCELLENCE



SIÈGE SOCIAL

5470, rue Martineau, Saint-Hyacinthe (Qc) J2R 1T8
Tél.: (450) 796-5874
Fax : (450) 796-4345

CENTRE D'ABATTAGE

1591 Chemin Sainte-Claire, La Plaine (Qc) J7M 1M2
Tél.: (450) 478-2055 1 800 251-2055
Fax : (450) 478-4589

www.ecolait.com

SOMMAIRE

VOLUME 19, NO 1

HIVER 2005

- 5** ÉDITORIAL
Au-delà de la crise de l'ESB :
le développement et la viabilité
des fermes
- 6** FPBQ INFO
Un grand merci!
- 10** SANTÉ
La surveillance de l'ESB au Canada
- 14** ASSURANCE QUALITÉ
Visite de producteurs en Ontario
- 16** MARCHÉ
Portrait du commerce du bœuf
dans un contexte de fermeture
des frontières
- 20** PROMOTION
Du veau de lait au menu pour
l'année 2005!

DOSSIER

Du poil à la viande



21

Le classement
des bovins de réforme

- 28** AGENCE DE VENTE
Le Manitoba : un exemple à suivre?
- 30** NUTRITION
Des toxines dans mes fourrages?
- 32** RECHERCHE
Une viande de bœuf nouvelle
tendance!
- 35** GÉNÉTIQUE
Des mythes qui ont la vie dure,
la suite
- 38** EXPO-BOEUF 2004
Dommage, vous n'y étiez pas!
- 40** PATBQ
Les Méritas 2004
- 42** REPORTAGE RACE
Blonde d'Aquitaine
Une race d'avenir pour un marché
de créneau

42



45 NOUVELLES DES RACES PURES

46 STATISTIQUES

PHOTO: MICHEL BEAUNOYER

Découvrez la Blonde
d'Aquitaine
Page 42



BOVINS du Québec

Bovins du Québec est inséré dans *La Terre de chez nous*. Elle informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec. Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de : **La Terre de chez nous, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9**

ABONNEZ-VOUS!

Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous (au Québec)* pour:

☐ 1 an: 51,77 \$ ☐ 2 ans: 82,82 \$ ☐ 3 ans: 108,13 \$ (Taxes incluses)

Nom:

Adresse:

Code postal: Tél. :

No membre UPA:

Ci-joint la somme de : Signature:

TPS: R 1218 5132 3

TVQ: 1006 1126 05

BOVINS du Québec

HIVER 2005

Supplément de *La Terre de chez nous* (TCN)

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-8483
Courriel: bovins@laterre.ca
Site web: www.laterre.ca

Responsables à la fédération

Gaëtan Bélanger, Anne-Marie Christen

Directeur

Daniel Boulanger

Rédacteur en chef

délégué aux magazines
Michel Beaunoyer

Secrétaire de production

Lorraine Trottier

Collaborateurs

Christiane Allard, Denise Audet, Michel Beaunoyer, Marie Chantal Bessette, Hugo Bourassa, Nathalie Côté, Pierre Desranleau, Michel Dumas, Ann Fornasier, Pierre Gélinas, Louis Hébert, Marie-Isabel Martineau, J. Ricardo Seoane et Daniel Zuchoski.

Caricature

Ferme Verte Vallée senc

Chef de production

Carole Lalancette

Infographie

Jocelyne Carrier
Nancy Litjens

Impression

Imprimerie Solisco

Directrice de la publicité - Québec

Chantal Rainville

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Réal Loiseau

Directeur de la publicité hors Québec

Jacques Long
Tél. : (905) 335-5700
Télec. : (905) 335-5001

Administration

Pascale Côté

Agente de promotion

Élise Hofer

Tirage et abonnements

Marie-Josée Rheault

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Ce magazine est publié en février, mai, août et octobre et le tirage est de 42 000 copies.

Prochaine parution : 26 mai 2005

Date de tombée publicitaire : 28 avril 2005

Note: Les idées exprimées dans ce magazine n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Au-delà de la crise de l'ESB : Le développement et la viabilité des fermes

Depuis plus d'un an et demi, la gestion de la crise de l'ESB a mobilisé l'essentiel des forces vives de la Fédération. Autant les élus que les employés ont dû redoubler d'ardeur pour traverser cette période difficile qui a littéralement déstructuré la mise en marché de nos bovins. Pendant ce temps, en marge de la crise, les autres préoccupations des producteurs de bovins ne se sont pas pour autant réglées. En fait, plusieurs dossiers ayant un impact direct sur nos entreprises n'ont pas évolué dans la direction et à la vitesse que nous l'aurions souhaité.

En 2005, la Fédération entend prioriser deux de ces dossiers, particulièrement névralgiques pour l'ensemble de la production bovine, soit l'environnement et le salaire de l'ouvrier spécialisé.

UNE SOLUTION ENVIRONNEMENTALE DURABLE

Pour la Fédération, certaines lignes directrices établies par le ministère de l'Environnement au début de décembre dernier sont inacceptables. Par exemple, l'imposition d'une limite sur la taille des entreprises bovines ayant le droit d'entreposer des fumiers en amas au champ vient ici compromettre sérieusement l'avenir et le développement du secteur des bovins de boucherie. Dans plusieurs fermes, cette mesure aura ni plus ni moins l'effet d'un moratoire sur leur production.

Pourtant, plusieurs éléments militent en faveur de la reconnaissance pure et simple du *Guide des bonnes pratiques*. Encore récemment, le MAPAQ reconduisait son appui au Guide et cela, sans aucune mesure limitative. Les résultats des recherches effectuées sur l'entreposage en amas au champ ont clairement démontré qu'il était possible de poursuivre l'application de cette technique sans perturber l'environnement. Même la réglementation ontarienne qui a été mise en place après la crise de Walkerton autorise les enclos d'hivernage et le stockage de fumier en amas au champ, sans égard à la taille de l'entreprise! Pourquoi le ministère de l'Environnement du Québec s'acharne-t-il donc dans ce dossier en mettant en place des règles injustifiées?

La Fédération, l'UPA et les autres fédérations spécialisées concernées par le dossier comptent bien se faire entendre et s'opposer avec vigueur à cette nouvelle restriction, quitte, s'il le faut, à défendre les producteurs devant les tribunaux. L'enjeu est de taille et les producteurs de bovins sont plus que jamais déterminés à faire reconnaître leur *Guide des bonnes pratiques* qui s'avère la solution environnementale la plus appropriée. En 2005, il faut que ça se règle!

UNE RÉMUNÉRATION JUSTE ET ÉQUITABLE DU PRODUCTEUR AGRICOLE

La question du salaire de l'ouvrier spécialisé sera également en tête de liste des priorités de la Fédération en 2005. On sait que depuis plusieurs années, ce dossier fait l'objet de longues discussions. Même si nous convenons de la complexité du dossier et que nous comprenons les autres enjeux y étant associés (ferme à dimension humaine, etc.), nous estimons qu'actuellement *La Financière agricole du Québec* est en mesure de régler les deux grandes composantes du dossier, soit l'actualisation du salaire de l'ouvrier et la rémunération des heures réellement travaillées.

L'indexation réalisée à chaque année par le MAPAQ et ensuite, par *La Financière*, fixe, en 2004, le salaire de l'ouvrier spécialisé à 40 000 \$. Or, une étude conduite par l'UQAM démontre que ce salaire aurait dû être indexé à 46 000 \$. Quant au nombre d'heures de travail, il est urgent et tout à fait légitime que les producteurs soient rémunérés pour l'ensemble de leur travail. Surtout lorsqu'on sait que la semaine de 35 heures est loin d'être la réalité dans nos entreprises agricoles! Ce dossier traîne depuis déjà trop longtemps, c'est pourquoi les producteurs de bovins demandent à *La Financière* d'appliquer ces nouveaux paramètres rétroactivement à l'année 2003.

La crise de l'ESB a durablement affecté la santé financière des fermes bovines. En actualisant le salaire de l'ouvrier spécialisé, on règle une partie du problème. Les conséquences d'une réglementation environnementale inadaptée à notre secteur de production sont plus graves encore. Il y va de la survie même de nos fermes. Voilà pourquoi les producteurs de bovins ne se laisseront pas faire. Il y a une limite à l'exagération!

Michel Dessureault
MICHEL DESSUREAULT
Président



DENISE AUDET*

Un grand merci!

A fin de remettre dans l'actualité politique les revendications des producteurs de bovins dans le dossier de l'ESB et de faire sortir le gouvernement de son inertie, la Fédération, en collaboration avec la Fédération des producteurs de lait du Québec et de l'UPA, a, cet automne, mis en œuvre un audacieux plan de mobilisation. Pour rendre notre action efficace et percutante, nous avons encore une fois demandé la participation des producteurs qui n'ont pas hésité à répondre en grand nombre à l'appel. Ici encore, nous avons pu démontrer hors de tout doute la force du syndicalisme et la capacité des producteurs à se mobiliser lorsque la cause est juste et les objectifs clairs.

Cette mobilisation nous a permis de faire de grandes avancées dans le dossier en ayant un impact médiatique puissant et dans la grande majorité des cas, favorable à notre cause. Même si rien n'a été facile, et si nous avons encore dû défendre nos intérêts jusqu'à organiser un blocus de l'abattoir Colbex-Levinoff, les producteurs ont fait entendre leur voix et ont réussi à dénoncer la situation intenable qu'ils vivent.

Toutes ces actions nous ont permis d'obtenir notre prix plancher de 0,42 \$/lb et, au moment de mettre sous presse, nous sommes à finaliser une entente gagnante qui permettra aux producteurs de bovins de réforme de devenir propriétaires majoritaires de l'abattoir Levinoff et ainsi de reprendre le contrôle de la mise en marché de leur produit. Merci à tous pour cette belle solidarité! 2

*agente de communications, FPBQ

Les producteurs « débarquent » en ville - Le 22 novembre, au parc Lafontaine, en plein centre-ville de Montréal, une centaine de producteurs laitiers et de bovins de boucherie donnaient le coup d'envoi d'une vaste opération « vaches et balles de foin » destinée à tous les ministres fédéraux et provinciaux du Grand Montréal et également de partout au Québec.



Un bien triste anniversaire - Soulignant les 18 mois de la crise de l'ESB, Michel Dessureault, Marcel Groleau et Laurent Pellerin ont tenu une conférence de presse, le 19 novembre, afin de dénoncer l'insuffisance des actions gouvernementales. Chiffres à l'appui, les trois présidents ont dressé un bilan désastreux des pertes subies par l'ensemble des producteurs. Rappelons que des conférences de presse semblables se tenaient simultanément dans toutes les régions du Québec.



Siège de l'abattoir Colbex-Levinoff - Plus déterminés que jamais à obtenir leur prix plancher, des centaines de producteurs de bovins laitiers et de boucherie ont, du 30 novembre au 2 décembre derniers, maintenu un siège devant l'abattoir de Saint-Cyrille-de-Wendover.

Frontières américaines et date de naissance

Aidons-nous!

La réouverture des frontières américaines aux bovins vivants au bœuf canadien mobilise les jours et les nuits de bien des producteurs et leurs organisations ainsi que des gouvernements fédéral et provinciaux depuis mai 2003. Il semble que ces efforts pourraient être enfin récompensés à la suite de l'annonce par le gouvernement américain d'un projet de règlement élargissant l'ouverture de ses frontières à partir du 7 mars prochain. Parmi les conditions énoncées figurent une donnée importante : l'âge des bovins.

Essentiellement, cette nouvelle réglementation permettra l'importation de :

- bovins de moins de 30 mois pour fins d'engraissement. Ces veaux devront cependant être abattus avant l'âge de 30 mois;
- bovins de moins de 30 mois pour abattage immédiat (veaux lourds et bouvillons d'abattage);
- viande de bovins de tout âge y compris la viande de bovins de plus de 30 mois (vaches de réforme).

De plus, les Américains ont enlevé les dispositions qui forçaient les abattoirs canadiens à n'abattre que des bovins âgés de moins de 30 mois, ou d'appliquer des mesures complexes et coûteuses de ségrégation pour ceux qui souhaitaient encore abattre des bovins âgés de plus et de moins de 30 mois.

VACHES DE RÉFORME ET BOVINS REPRODUCTEURS

Quant aux vaches de réforme, le USDA évalue actuellement la situation pour déterminer si l'importation de tels ani-



PHOTO : A. CHOQUETTE

maux peut être réalisée de façon sécuritaire, compte tenu que les abattoirs américains appliquent déjà les dispositions pour l'enlèvement des MRS. Le USDA a l'intention de s'attaquer à ce dossier par le biais d'un autre projet de règlement à venir.

Pour les bovins laitiers ou de boucherie destinés à la reproduction, le USDA admet que ses analyses de risques ne portaient pas sur ce sujet. Là encore, un nouveau projet de loi sera nécessaire pour régler cette situation.

Si ce projet de règlement entre en vigueur le 7 mars 2005 comme prévu, cela ne devrait pas prendre beaucoup de temps à ce que les bovins vivants visés par la réglementation traversent la frontière.

Il est donc essentiel que chaque producteur fournisse de façon juste et précise la date de naissance des bovins. Cela influence à coup sûr la rapidité d'accès aux différents marchés extérieurs et réduira considérablement les effets de la crise de l'ESB. 2

Modalités entourant les dates de naissance

Au Québec, en regard de l'identification et de la traçabilité, nous avons la chance de posséder une base de données centrale qui contient plusieurs informations sur le cheptel bovin. Afin de protéger son intégrité, il est très important que les informations fournies soient le plus exact possible et transmises chez Agri-Traçabilité Québec dans les délais appropriés.

Un élément essentiel de la traçabilité est la déclaration de la pose de boucles. Cette déclaration comprend la confirmation de la date de naissance de l'animal. L'âge de l'animal est un critère important lorsqu'on parle d'exportation d'animaux vers les États-Unis (30 mois) ou, éventuellement de viande vers le Japon (20 mois). Il est donc essentiel que la date fournie soit valide et le plus près de la réalité possible.

Pour les animaux nés au pâturage, il faut les identifier dans un délai de cinq mois suivant leur naissance ou dès leur sortie du pâturage, selon la première éventualité. La déclaration doit se faire elle aussi dans les cinq mois suivant la naissance ou la journée suivant la sortie du pâturage, selon la première éventualité à survenir.

Source : Agri-traçabilité Québec.

Assemblées générales annuelles 2005 des syndicats de producteurs de bovins

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Date : mercredi 16 février
Heure : 9 h 30
Hôtel Gouverneur
Rouyn-Noranda

BAS-SAINT-LAURENT

Date : mercredi 23 février
Heure : 9 h 30
Hôtel Gouverneur
Rimouski

BEAUCE

Date : mercredi 2 mars
Heure : 19 h 30
Restaurant Le Journal
Saint-Joseph-de-Beauce

CENTRE-DU-QUÉBEC

Date : jeudi 3 mars
Heure : 19 h
Érablière La Pente Douce
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

CÔTE-DU-SUD

Date : mercredi 23 février
Heure : 19 h 30
Institut de technologie
agroalimentaire (ITA)
La Pocatière

ESTRIE

Date : jeudi 24 février
Heure : 9 h 30
Hôtellerie Le Boulevard
Rock Forest

GASPÉSIE

Date : mardi 22 février
Heure : 9 h 30
Hôtel Honguedo
Maria

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS

Dates : mercredi 6 et jeudi 7 avril
Heure : 13 h
Hôtel Gouverneur
Sainte-Foy

LANAUDIÈRE

Date : mardi 1^{er} mars
Heure : 9 h 30
Château Joliette
Joliette

MAURICIE

Date : jeudi 24 février
Heure : 10 h
Hôtel du Roy
Trois-Rivières

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Date : mardi 1^{er} mars
Heure : 9 h 30
Restaurant Diane & Jean-Claude
Saint-André Avellan

QUÉBEC

Date : jeudi 17 février
Heure : 10 h
Hôtel l'Oiselière
Lévis

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Date : mardi 22 février
Heure : 9 h 30
Hôtel Motel Universel
Alma

SAINT-HYACINTHE

Date : vendredi 25 février
Heure : 9 h 30
Hôtel Le Castel de l'Estrie
Granby

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

Date : samedi 26 février
Heure : 10 h
Centre Municipal
Saint-Louis-de-Gonzague



Hommage à André Moreau



C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre le décès d'André Moreau, survenu le 12 janvier dernier, à la suite d'une longue lutte contre le cancer.

Ardent défenseur des producteurs agricoles, M. Moreau a milité pendant plus de 17 ans au sein des différentes instances de l'UPA, mais aussi et surtout, au sein de la Fédération des producteurs de bovins du Québec où il s'est notamment distingué à titre de président de la Fédération, de 1991 à 1994.

Sa présidence aura notamment été marquée par la création de l'Agence de vente veaux d'em-bouche, la gestion de la crise du BVD, où il a réussi à obtenir une aide substantielle du gouvernement, ainsi que par la mise en place du Fonds de recherche et la création des Tables filières du bœuf et du veau.

Au nom des administrateurs, des employés de la Fédération et de tous les producteurs de bovins du Québec, nous offrons à la famille et aux proches nos plus sincères condoléances.

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4G2
Tél. : (450) 679-0530 • Téléc. : (450) 442-9348
Courriel : fpbq@upa.qc.ca
Site Internet : www.bovin.qc.ca

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : Michel Dessureault
2950, rue St-Jean
Saint-Maurice (Québec)
G0X 2X0
Tél. & télécopieur : (819) 693-7540/(819)693-0334

Vice-président : Denys Beaudet
714, rang Sainte-Agathe
Sainte-Sophie de Lévrard (Québec)
G0X 3C0
Tél. & télécopieur : (819) 288-5458

Gib Drury
C.P. 30, 466, chemin des Érables
Alcove, Québec
J0X 1A0
Tél. & télécopieur : (819) 459-2991/459-1803

Alain Richard
704, boul. Saint-Paul Sud
Malartic (Québec) J0Y 1Z0
Tél. : (819) 757-4135
Téléc. : (819) 757-3742

Claude Viel
624, rang 5 Est
Saint-Eugène-de-Ladrière, Québec
G0L 1P0
Tél. & télécopieur : (418) 869-2128/869-2785

PERSONNEL

Secrétaire général :
Gaëtan Bélanger gbelanger@upa.qc.ca

Directrice administrative :
Chantal Bruneau cbruneau@upa.qc.ca

**Directeur de la mise en marché Bovins de
réforme, Veaux laitiers, Veaux d'embouche et
Veaux de lait :**
Louis Hébert louishebert@upa.qc.ca

**Directeur de la mise en marché
Bouvillons d'abattage :**
Bernard Doré bdore@upa.qc.ca

**Directeur de la mise en marché
Veaux de grain :**
Réal Dalgic rdaigle@upa.qc.ca

Communications :
Denise Audet daudet@upa.qc.ca

Statistiques et marchés :
Ann Fornasier aforasier@upa.qc.ca

Environnement et assurance de la qualité :
Nathalie Côté ncote@upa.qc.ca

Production et recherche :
Anne-Marie Christen amchristen@upa.qc.ca

Secrétaire de direction :
Noëlla Morrissette nmorrissette@upa.qc.ca

La Fédération des producteurs de bovins du Québec
représente les producteurs de bovins regroupés en
14 syndicats régionaux couvrant tout le territoire québé-
cois. Créée en 1974, la Fédération a pour mission de
défendre leurs intérêts économiques et professionnels,
de soutenir le développement de la production bovine et
de gérer les mécanismes de mise en marché collectifs
des bovins.

Un premier séquençage du génomé bovin est disponible

Une première ébauche du séquençage du génome bovin commencé en décembre 2003 a été rendue publique le 6 octobre 2004 par ses artisans internationaux qui ont tenu à mettre ces données disponibles dans des bases de données publiques gratuites à l'intention des chercheurs biomédicaux et agricoles de partout dans le monde. Ce travail, auquel participe activement Génome Canada, pourrait s'avérer essentiel à la santé de l'économie canadienne. « L'économie canadienne a récemment été très gravement atteinte – et elle l'est d'ailleurs encore – par l'apparition de la maladie de la vache folle. La recherche est indispensable pour mieux comprendre cette maladie et d'autres maladies infectieuses du bétail » a expliqué Martin Godbout, président et directeur de Génome Canada. Le génome bovin est semblable par sa taille au génome des humains et d'autres mammifères, et il contient environ trois milliards de paires de bases d'ADN. Les chercheurs poursuivent le séquençage et prévoient obtenir une couverture de six équivalents génomiques du génome bovin au cours du premier semestre 2005.

Source : Le Devoir, 7 octobre 2004.

SERVIR MÉLANGÉS AUX RATIONS

⇒ POUR
VACHES
GESTANTES

⇒ APRÈS LE
VÊLAGE

⇒ AU SEVRAGE

⇒ Demandez les détails à votre distributeur ISF aujourd'hui!



Bureau régional :
Léonard Leblanc
1055, Route 132 Saint-Anicet, Qc. J0S 1M0
1-800-263-8732
Tel. / Fax : (450) 264-9384 Cell. : (450) 567-2942

Les Minéraux

ISF

+

VITAPAC

MEILLEURE
IMMUNITÉ
MOINS DE
STRESS



La surveillance de l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada

L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) est une maladie qui affecte le système nerveux central des bovins. L'ESB, communément appelée « maladie de la vache folle » est une maladie mortelle pour laquelle il n'existe aucun traitement ni vaccin. Il n'existe présentement pas d'épreuves reconnues de dépistage de l'ESB chez les animaux vivants. Les épreuves de dépistage de l'ESB sont effectuées sur le tronc cérébral qui est prélevé après la mort du bovin.

HISTORIQUE DE LA SURVEILLANCE DE L'ESB AU CANADA

L'ESB fut décrite pour la première fois en 1986 au Royaume-Uni. Depuis ce temps, la présence de l'ESB a été confirmée dans 23 pays à travers le monde.

L'ESB est devenue une maladie à déclaration obligatoire au Canada en 1990. Cela signifie que, quiconque soupçonne un bovin d'être atteint d'ESB, a l'obligation légale de signaler ce fait sans délai à un vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Les échantillons qui proviennent des bovins soupçonnés d'être atteints d'ESB sont analysés dans le laboratoire de référence de l'ACIA pour l'ESB, à Winnipeg.

À cette surveillance passive de l'ESB s'ajoute la prise d'échantillons chez des animaux qui ne sont pas soupçonnés d'être atteints d'ESB. Entre 1992 et 2004, des échantillons de surveillance de l'ESB ont été prélevés de façon aléatoire sur des bovins condamnés dans les abattoirs au Canada. Les bovins condamnés sont des



bovins dont la viande n'est pas acceptée pour la consommation humaine. Les échantillons prélevés sur ces bovins qui ne sont pas soupçonnés d'être atteints d'ESB sont analysés dans les laboratoires du réseau canadien des laboratoires sur les encéphalopathies spongiformes transmissibles. Ce réseau de laboratoires inclut des laboratoires sous autorités provinciales, fédérale et universitaires.

Environ 14 000 bovins ont fait l'objet d'analyse pour la surveillance de l'ESB entre 1992 et 2004. Ce nombre dépassait les exigences internationales établies par l'Office international des épizooties (OIE) dont le Canada fait partie.

Avant le cas de mai 2003, le seul objectif du Canada en effectuant la surveillance de l'ESB était de rencontrer les normes internationales de dépistage de l'ESB.

Cependant, à la suite au diagnostic de l'ESB chez une vache condamnée dans un abattoir de l'Alberta en mai 2003, l'ACIA a dû réviser à la hausse les plans de surveillance de l'ESB au Canada.

OBJECTIFS ACTUELS DE LA SURVEILLANCE DE L'ESB

La surveillance de l'ESB poursuit deux objectifs principaux, soit :

- estimer l'incidence annuelle de l'ESB au sein de la population bovine âgée de 30 mois et plus, au Canada;
- surveiller l'efficacité des mesures de prévention mises en place.

L'amélioration de la surveillance contribuera aussi à la compréhension globale de l'ESB au Canada et à l'orientation des mesures futures de contrôle des maladies.

Afin d'optimiser la surveillance de l'ESB au Canada, les activités d'échantillonnage se concentrent sur les catégories de bovins le plus à risque d'être atteints de l'ESB. Il s'agit des bovins adultes, âgés de 30 mois ou plus, parmi les groupes suivants :

- les bovins morts à la ferme;
- les bovins non ambulatoires, c'est-à-dire incapables de se lever par eux-mêmes;
- les bovins malades devant être abattus pour des raisons humanitaires;
- les bovins qui démontrent des signes s'apparentant aux signes cliniques de l'ESB.

Ces catégories ont été établies en se basant sur les études de prévalence effectuées en Europe et sur les conclusions tirées de l'expérience européenne où plusieurs cas ont été diagnostiqués au cours des dernières années.

La surveillance cible les bovins âgés de 30 mois ou plus parce que l'encéphalopathie spongiforme bovine est une maladie qui se développe lentement. Il s'é-

coule de deux à sept ans entre l'infection du bovin et l'apparition des signes cliniques, c'est donc le bétail adulte qui est ciblé pour la surveillance.

Mis à part l'ESB, il est à noter que tout bovin, peu importe son âge, présentant des signes d'une maladie du système nerveux central, devrait être l'objet d'une consultation et d'un examen vétérinaire. Une maladie telle la rage, peu rapportée au Québec chez les bovins au cours des dernières années, demeure une maladie extrêmement grave qui est transmissible aux humains.

Dans tous les cas, la carcasse échantillonnée pour la surveillance de l'ESB et toutes ses parties ne doivent pas

être récupérées pour l'alimentation humaine ou animale avant que le résultat d'analyse de l'ESB soit connu.

L'objectif annuel pour la surveillance de l'ESB avait été fixé à 8 000 bovins échantillonnés en 2004 et l'objectif est établi à 30 000 épreuves de dépistage de l'ESB pour 2005. L'objectif de 2004 a été largement dépassé puisque plus de 23 549 échantillons ont été analysés par le réseau des laboratoires sur les encéphalopathies spongiformes transmissibles à travers le Canada.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE L'ESB AU QUÉBEC

1. Bovins morts à la ferme

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au Québec a choisi de prélever la majorité des échantillons de surveillance de l'ESB sur des cadavres de bovins morts à la ferme. Ces échantillons sont prélevés au principal centre de récupération de carcasses de la province. La compagnie de récupération a la charge de manipuler et de préparer les carcasses en vue du prélèvement des échantillons par les inspecteurs de l'ACIA. Les carcasses échantillonnées sont mises en retenue dans une pièce réfrigérée en attente des résultats de laboratoire pour le dépistage de l'ESB. Il est impératif que les carcasses échantillonnées soient identifiées avec des identifiants officiels. Ainsi, le retraçage



**LA RACE HEREFORD
SATISFAIT À CES CRITÈRES
TOUT EN ÉTANT UNE BONNE LAITIÈRE**

*Lors des vélages, il est très important
d'avoir une bonne attitude maternelle
pour le bien être du veau
et une vache sans agressivité
pour le bien être de l'éleveur.*

**Courez la chance
de gagner**

2 000 \$

**En bon d'achat pour 2006 en
achetant un taureau Hereford en
station ou privé en 2005.**

* Pour être éligible, le taureau doit être
transférer à votre nom.

**QUÉBEC
HEREFORDS
ASSOCIATION**

PRÉSIDENT : Julien Lessard
1071 chemin Ely
Melbourne (Québec) J0B 2B0
Tél. Fax : (819) 826-5271

www.herefordquebec.ca

SECRÉTAIRE : Lorie Power
965, Knowlton rd
West Brome (Québec) J0E 2P0
Tél.: (450) 263-6853
Fax : (450) 263-8068
Courriel : denlori@endirect.qc.ca

vers la ferme d'origine d'un éventuel cas positif ne soulèvera pas d'ambiguïté.

2. Bovins échantillonnés aux abattoirs enregistrés avec l'ACIA

En plus de l'échantillonnage au centre de récupération des carcasses, les bovins présentés aux abattoirs fédéraux (enregistrés avec l'ACIA) qui sont inclus dans les catégories suivantes sont échantillonnés pour la surveillance de l'ESB :

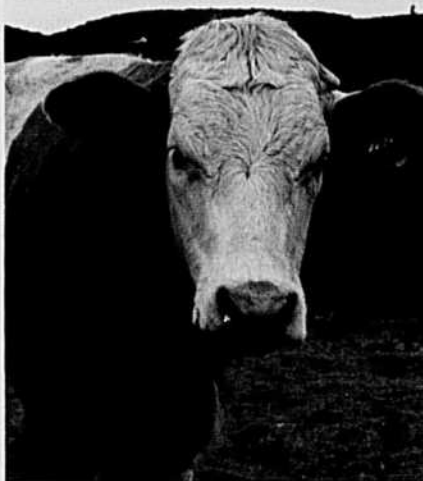
- Les bovins arrivés morts ou qui meurent à l'étable de l'abattoir;
- Les bovins non ambulatoires;
- Les bovins condamnés à l'inspection ante-mortem, et;
- Les bovins présentant des signes d'une maladie du système nerveux central.

3. Autres sites d'échantillonnage de surveillance de l'ESB

Les laboratoires de pathologie provinciaux participent à la surveillance de l'ESB en soumettant au dépistage de l'ESB des échantillons prélevés sur des bovins soumis pour examens pathologiques.

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DE L'ACIA

Le 8 septembre dernier, l'ACIA mettait en



branle le Programme national de surveillance de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Dans le cadre du Programme, l'ACIA informait les producteurs de bovins qu'une rétribution financière serait offerte aux producteurs qui rendraient leurs carcasses de bovin disponibles pour le programme de surveillance de l'ESB.

Pour le Québec, les producteurs qui font récupérer les carcasses de bovins morts à la ferme participent au programme de surveillance de l'ESB. Au centre de récupération, les carcasses sont sélectionnées pour l'échantillonnage de

surveillance de l'ESB de façon aléatoire en tenant compte de l'état d'autolyse des dites carcasses. L'ACIA communiquera avec les propriétaires des carcasses sélectionnées pour les informer qu'une carcasse provenant de leur ferme a été échantillonnée et qu'ils peuvent participer au programme de remboursement.

SURVEILLANCE DE L'ESB AU CANADA

L'amélioration de la surveillance de l'ESB au Canada, en plus de fournir une estimation de la présence de l'ESB, contribuera à une meilleure compréhension de cette maladie. Les résultats des plans de surveillance aideront à déterminer l'efficacité des mesures mises en place pour prévenir l'apparition de nouveaux cas.

Malgré que les études d'évaluation de risque ont démontré que le taux d'incidence de l'ESB au Canada est faible, il est important de participer à l'effort collectif de surveillance de l'ESB. L'atteinte des objectifs du Programme national de surveillance de l'encéphalopathie spongiforme bovine contribuera à démontrer aux partenaires commerciaux que la prévalence de l'ESB au Canada est faible. 2

*D.M.V. Lutte contre les maladies et EST, ACIA



Hi-Hog Farm & Ranch Equipment Ltd.

www.hi-hog.com "Meilleur par sa conception" 1-800-561-1706

Visitez votre concessionnaire Hi-Hog local et vous découvrirez pourquoi la conception et la fabrication supérieure de Hi-Hog sont toujours sans pareilles.



Une gamme complète d'équipement de qualité pour la manutention du bétail.

La chute à bétail la plus vendue au Canada



DAVON SALES INC.
Votre distributeur local
1-800-561-1706

FERME JEAN DESCHÊNES
Concessionnaire local: Ste.-Foy, PQ
(418)-877-8232

BRENNAN'S RECREATION FARMS
Concessionnaire local: Sheenboro, PQ
(819)-689-2642

LLOYD CROSS SALES
Concessionnaire local: L'Original Ont.
(613)-675-4697

La race

SALERS

Facilité de vêlage

Quantité de lait

Docilité

Rusticité

Valeur hybride

Gain de poids

Première

ENCANS STATION D'ÉPREUVE

St-Martin 19 février 2005

Ste-Odile 2 9 avril 2005

Asbestos 30 avril 2005



**ASSOCIATION SALERS
DU QUÉBEC**

Gérald McGee, président
Tél.: (819) 826-2918

Carol Arbery, secrétaire
Tél.: (819) 826-3232



**Assemblée générale
annuelle
de l'Association
Le 6 février 2005**



Quality Starts Here ✓

Visite de producteurs en Ontario

Lorsqu'il est question d'aliments, la préoccupation numéro un des consommateurs est la salubrité. Ils sont préoccupés par les résidus d'antibiotiques et d'hormones, la résistance bactérienne aux antibiotiques et la contamination du bœuf, principalement par Escherichia coli O157:H7. Et en parallèle, toute menace à la salubrité des aliments entraîne bien souvent une baisse de la consommation de bœuf, ce qui affecte les marchés intérieurs et internationaux ainsi que la viabilité économique de tous les producteurs de bovins.

En 1994, la *Canadian Cattlemen's Association* (CCA) mettait en place le programme *Quality Starts Here* (QSH) dont le but est d'améliorer la qualité du bœuf, d'augmenter les profits des producteurs et de permettre au Canada de demeurer un chef de file dans la production bovine.

L'Ontario *Cattlemen's Association* (OCA), en collaboration avec le gouvernement ontarien et l'organisme BIO, lançaient, en 2003, une vaste opération de formation et d'implantation du programme QSH sur les fermes bovines de cette province. À cet effet, deux coordonnateurs à la qualité ont été engagés par l'OCA pour gérer ce programme.

Une délégation du Québec s'est rendue en Ontario du 1^{er} au 3 novembre 2004 afin d'acquérir une meilleure connaissance du contenu du programme QSH, de mieux comprendre la structure d'implantation dans une province et de rencontrer des producteurs qui ont établi ce programme pour en connaître l'impact sur la gestion quotidienne d'une entreprise bovine. Ils

voulaient avoir en main toute l'information pertinente afin d'évaluer cette nouvelle approche et d'analyser l'opportunité d'implanter un tel programme au Québec.

L'IMPLANTATION DE QSH AU CANADA

Ce programme se base sur les bonnes pratiques de production et sur les pratiques d'exploitation recommandées dans les secteurs vache-veau et bouvillon d'abattage. Les pratiques qui sont critiques pour la salubrité des aliments s'appellent les procédures d'exploitation normalisées (PEN). Ces pratiques sont basées sur les connaissances actuelles des risques à la salubrité du bœuf que le producteur peut contrôler de façon pratique à la ferme. Ces PEN doivent toutes être appliquées chez une exploitation bovine si un producteur veut être reconnu comme ayant implanté le programme national de salubrité des aliments à la ferme.

Pour aider le producteur, plusieurs manuels de bonnes pratiques et de pratiques d'exploitation recommandées sont

disponibles incluant des exemples de registres.

À ce jour, 44 journées de formation sur le programme QSH ont été tenues en Ontario rejoignant quelque 400 producteurs. Cinquante et une entreprises ont complètement implanté le programme, dont une dizaine de parcs d'engraissement.

L'Alberta a, pour sa part, formé quelque 1000 producteurs et quatre entreprises ont été certifiées tandis qu'en Saskatchewan, on a plutôt opté pour accompagner 16 entreprises dans tout le processus. Au Nouveau-Brunswick, des sessions de formation ont été données à la fin de 2003, dont une série de cinq formations en anglais qui a attiré 48 producteurs au total.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS...

Sur le programme QSH

Ce voyage a certainement permis d'acquérir une meilleure connaissance du programme QSH tant par la formation théorique reçue que par les discussions avec les responsables du programme et les producteurs impliqués.

Les membres de la délégation maîtrisent maintenant mieux le contenu des procédures d'exploitation normalisées et les exigences de tenue de dossiers. Il a aussi été possible de mieux cerner la philosophie des responsables du programme dans cette province et de constater que l'application sur la ferme était loin d'être aussi rigoureuse qu'appréhendée. La vision de ces derniers est de favoriser une adhésion massive des producteurs au programme QSH. En

La délégation du Québec



PHOTO : EVE MARTIN, FPBQ

À l'avant, de gauche à droite, Josée Rainville, Isabelle Reid, Nathalie Côté, Dan Ferguson (OCA).

À l'arrière, de gauche à droite, Chantal Raymond, Douglas Brooks, Gilbert Dubuc, Paul Stiles (OCA), Jules Côté, Guy Beaugerard, Denys Beaudet, Geneviève Côté, Denis Ouellet, Stanley Christensen, Alain Richard et Jacques Oligny.

Ontario, l'implantation du programme semble avoir beaucoup influencé le rapprochement entre le producteur et son vétérinaire.

Du côté de la structure du programme, nous avons appris que les producteurs doivent déboursier une somme de 50 \$ pour la formation, mais qu'aucuns frais ne sont facturés pour la ou les visites d'accompagnement ou de certification. Pour l'implantation du programme, le gouvernement ontarien a d'abord versé une aide financière d'un million de dollars. Désormais, le programme est financé par l'OCA.

Par le biais des visites de ferme

Les visites ont permis de constater que la plupart des exigences du programme sont suivies par les producteurs et que la majorité des améliorations se retrouve surtout dans la tenue de registres et, plus particulièrement, par l'introduction du registre de traitements individuels qui semble être celui qui cause le plus de soucis aux producteurs. Par ailleurs, il a aussi été possible d'apprendre que :

- l'exigence d'obtenir une lettre des fournisseurs reconnaissant qu'il n'y avait pas d'aliments interdits dans les produits achetés par le producteur semble avoir rendu ces fournisseurs plus conscients de la problématique;
- le programme *Corn-Fed Beef* intégrera désormais tous les éléments du programme QSH;
- le programme QSH s'applique pendant toute la durée de l'élevage;
- un des producteurs visités privilégie maintenant l'achat de veaux d'em-bouche de producteurs qui ont adhéré au programme QSH;
- des étiquettes spéciales sont fournies aux producteurs vache-veau qui ont adhéré au programme QSH afin qu'ils identifient leurs veaux d'em-bouche lors de la vente à l'encan (elles sont collées sur la croupe);
- le programme QSH ne confère pas de prix supérieurs aux producteurs, mais des indices laissent croire que les abattoirs sont sensibles à l'initiative et qu'il pourrait y avoir des exigences de leur part à l'avenir;

- il existe des différences entre le programme QSH et le programme Bœuf Qualité Plus, notamment quant à l'exigence de bien identifier les aliments destinés aux autres espèces animales, à la section portant sur les aliments médicamenteux et à la description beaucoup plus précise des moyens à prendre pour rencontrer les exigences du programme.

ET LES SUITES...

Les membres de la délégation ont ainsi créé des liens avec leurs confrères ontariens ce qui permettra, au besoin, d'obtenir plus facilement des détails sur le programme. Les dirigeants des associations participantes au voyage (Fédération des producteurs de bovins du Québec et Comité conjoint des races de boucherie) pourront maintenant mieux évaluer le programme QSH et analyser l'opportunité de l'implanter au Québec. 2

*agronome, agente à l'environnement et à l'assurance de la qualité, FPBQ



Le commerce du bœuf

Portrait dans un contexte de fermeture des frontières

Depuis le début des années 1990, la production bovine a connu un essor considérable au Canada. Le nombre de bœufs produits a augmenté de 61 % entre les années 1991 et 2002. La production canadienne de viande de bœuf est issue d'environ 3,3 à 3,6 millions de bouvillons d'abattage (85 % du total des gros bovins) produits par année et des 700 000 à 820 000 bovins réformés (15 %) annuellement (graphique 1).

GRAPHIQUE 1

Production canadienne de boeuf

ESB
Fermeture
des frontières

BOUVILLONS D'ABATTAGE

3 300 000

85 %

Abattus
au Canada
80 %

~~Exportés
vivants
20 %~~

Consommés
au Canada
40 %

Exportés
en viande
60 %

Les canadiens consomment environ 30 % à 50 % des bouvillons d'abattage produits annuellement

BOVINS DE RÉFORME

700 000

15 %

Abattus
au Canada
60 %

~~Exportés
vivants
40 %~~

Consommés
au Canada
40 %

~~Exportés
en viande
60 %~~

Les canadiens consomment environ 25 % des vaches de réforme produites annuellement

VERS UNE EXPORTATION CROISSANTE

Cependant, la capacité de nos abattoirs n'a pas augmenté au même rythme que celui de la production. En 2002, près de 40 % des bovins de réforme et 20 % des bouvillons d'abattage étaient exportés vivants pour abattage aux États-Unis. C'était sans compter les 500 000 à 750 000 veaux d'emboche qui traversaient annuellement la frontière pour se faire engraisser aux États-Unis.

Alors qu'au début des années 1990, 90 % de la production bovine était écoulée sur le marché canadien, une proportion de plus en plus importante de la production fut ensuite destinée au marché de l'exportation. En 2002, entre 50 % et 60 % de la production bovine était exportée. Autrement dit, le Canada produit environ le double de ce qu'il consomme!

Toujours en 2002, le Canada occupait la troisième place en importance au niveau des exportations mondiales de viande de bœuf, juste après l'Australie et les États-Unis.

Bien que les États-Unis se situent au deuxième rang parmi les principaux exportateurs mondiaux de viande bovine, ils sont également nos principaux clients. Malgré les efforts du Canada pour diversifier ses marchés d'exportation depuis quelques années, les États-Unis représentaient encore, en 2002, notre principal client. Près des trois quarts de nos exportations étaient destinés à ce client. Le Mexique venait au deuxième rang avec 15 % du volume, le Japon et les autres pays asiatiques comptaient pour environ 10 %.

Le Canada n'échappe pas à cette curieuse logique. Nous sommes au troisième rang mondial au niveau du palmarès des exportateurs, mais nous importons aussi beaucoup de viande de bœuf. De fait, on estime qu'en 2002, 30 % du bœuf consommé au Canada était d'origine étrangère. C'est beaucoup pour un pays exportateur!

Les États-Unis sont notre principal fournisseur avec 39 % des importations totales canadiennes, l'Australie 38 % et la Nouvelle-Zélande 21 %. Notez que depuis 2003, l'Uruguay compte parmi nos importateurs. La part de l'Uruguay en 2003 était de 20 % du volume des importations alors que l'Australie reculait à 20 %.

Gardons toutefois en tête que nous exportons pour une valeur de quatre milliards de dollars, comparée à des importations d'un milliard de dollars de viande bovine en 2002. La valeur de nos exportations est donc quatre fois plus importante que celle de nos importations, ce qui nous laissait une balance commerciale positive de trois milliards de dollars en 2002.

LA FERMETURE DES FRONTIÈRES ET SES IMPLICATIONS

Avec la crise de l'ESB, rappelons-le, les bovins vivants ne peuvent plus traverser la frontière. La viande de bovins de plus de 30 mois est également captive du marché. Cependant, depuis août 2003, la viande désossée de bovins de moins de 30 mois est à nouveau admise aux États-Unis.

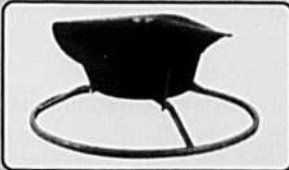
Il est certain qu'un pays aussi tourné vers les exportations que le Canada est vulnérable aux entraves du commerce mondial. Mais lorsqu'en plus, on est déficient au niveau de notre capacité d'abattage, on est doublement pénalisé. C'est notre cas! De surcroît, les producteurs sont captifs d'une concentration de la capacité d'abattage aux mains de quelques

De façon générale, on peut dire que le Canada exporte des coupes de bœuf « haut de gamme » sur des marchés lucratifs. Même notre bœuf haché issu des vaches de réforme était essentiellement destiné au marché d'exportation où il est vendu frais ce qui lui confère une plus-value par rapport au bœuf haché congelé importé de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Uruguay.

En échange, on importe principalement des produits de moins grande valeur. Le bœuf désossé et congelé représente une proportion importante du bœuf que nous importons. Il entre généralement dans la composition de produits transformés. Les abattoirs l'utilisent pour le combiner aux parures de bouvillons d'abattage. Cela permet à la fois de diminuer la teneur en gras du bouvillon haché et d'abaisser rapidement la température des parures. On importe aussi beaucoup d'intérieurs de ronde des États-Unis. C'est une coupe « économique » dont le Québec raffole.







- Barrières
- Enclos
- Cages manuelles ou hydrauliques
- Balances électroniques
- Mangeoires à foin
- Corral
- Allées en «S»



**Distributeur exclusif pour
le Québec des produits Stampede**

Bovins spécialité

BOVI-SPEC

5995, Corriveau, Compton (Québec) J0B 1L0
Tél. / Fax : (819) 837-2162 • Cell. : (819) 821-0919 / (819) 571-8611

joueurs : quatre abattoirs se partagent 80 % des abattages de bouvillons au pays (trois dans l'Ouest et un dans l'Est) et deux abattoirs accaparent 90 % des abattages de bovins de réforme (un dans l'Ouest et un dans l'Est).

LA SITUATION APRÈS 20 MOIS DE CRISE (DÉCEMBRE 2004)

Quelque 20 mois se sont maintenant écoulés depuis le début de la crise. Le secteur a évolué et s'adapte tant bien que mal aux nouvelles règles de marché qui nous sont imposées.

1. Augmentation de la capacité d'abattage

Les abattoirs canadiens ont augmenté leurs volumes d'abattage. Ceux-ci n'étaient utilisés en moyenne qu'à 85 % de leur capacité avant la crise. Des projets d'expansion sont également en cours. Canfax prévoit que la capacité devrait augmenter de 79 000 à 90 000 têtes par semaine en début 2005, pour atteindre 95 000 têtes par semaine en fin 2005. Si cela est suffisant pour les bouvillons d'abattage, ce n'est malheureusement pas le cas pour abattre la totalité de la production annuelle de bovins de réforme si la frontière demeure fermée.

2- Exports/imports

Les exportations de viande bovine ont pratiquement regagné les niveaux de ceux d'avant la crise. En octobre 2004, ils n'étaient inférieurs que de 15 % à ceux d'octobre 2002.

Les importations de viande bovine sont en net recul de 65 % par rapport au niveau de 2002. Depuis le début de la crise, le Canada a cessé d'émettre des permis supplémentaires d'importation, au-delà des quotas réguliers qui s'appliquent aux pays hors ALENA.

3- Le marché des pertes

Selon une étude de la Banque de Montréal, les producteurs canadiens de bovins ont perdu autour de cinq milliards de dollars depuis le début de la crise. Au Québec, on estime nos pertes brutes aux

environs de 391 millions de dollars et les pertes nettes, en tenant compte de l'intervention des programmes d'aide, à 240 millions de dollars.

Bouvillons d'abattage

Au plus fort de la crise (août-septembre 2003), nous vendions nos bouvillons à des prix de 70 % inférieurs à ceux des États-Unis¹. Cet écart s'est graduellement résorbé. En décembre 2004, cet écart était de l'ordre de 20 %.

Plusieurs facteurs ont contribué au raffermissement du marché des bouvillons : l'ouverture de la frontière américaine à la viande désossée de bovins de moins de 30 mois, l'augmentation de la capacité d'abattage dans le secteur des bouvillons et le programme canadien de mise de côté des bouvillons. L'augmentation de la valeur du dollar canadien a par ailleurs réduit l'écart entre les marchés canadiens et américains!

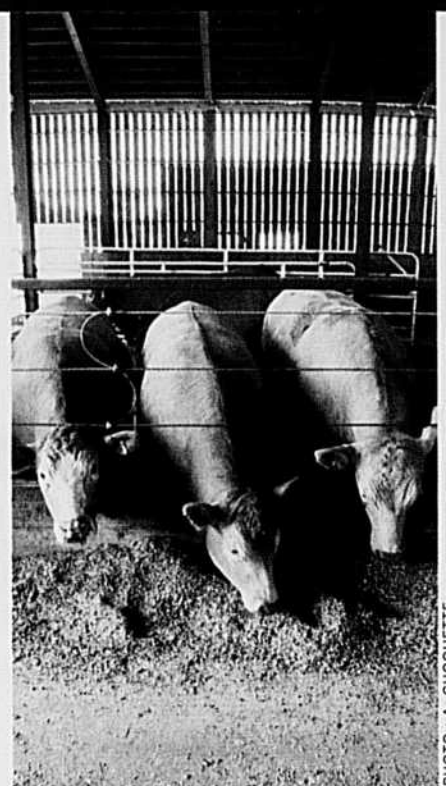
Il n'en demeure pas moins que les producteurs vendent encore leurs bouvillons à un prix de 15 % inférieur à ce qu'il serait si la frontière était ouverte. Pour un bouvillon de 810 livres carcasse, cela représente une perte de revenu de l'ordre de 245 \$ par bouvillon. Évidemment, les producteurs de veaux d'embouche en ont aussi subi les contrecoups, puisque les pertes des parcs d'engraissement se sont traduites par des prix inférieurs payés pour les veaux d'embouche.

'Normalement, l'écart de prix des bouvillons d'abattage entre le Québec et les États-Unis est de l'ordre de -4 % (avril-mai 2003).

Bovins de réforme

Au plus fort de la crise (octobre-novembre 2003), nous vendions nos bovins de réforme à des prix de 80 % inférieurs à ceux des États-Unis². Nous continuons de vendre nos bovins de réforme à des prix de 65 % à 75 % inférieurs à ceux des États-Unis.

Les prix payés pour les bovins de réforme continuent d'être ridiculement bas. Pour une vache de 1380 livres vive,



cela représente une perte de revenu de l'ordre de 500 \$ par vache. Il est vrai que la frontière américaine est toujours fermée à la viande de bovins de plus de 30 mois, mais cela ne peut expliquer en soi les faibles prix payés aux producteurs puisqu'il n'y aurait pas de problème à écouler la viande sur le marché canadien.

Rappelons que les bovins de réforme ne représentent que 15 % du volume mis en marché annuellement au niveau canadien. Il est vrai que nous exportons (vif ou en viande) l'équivalent de 500 000 bovins de réforme annuellement. En contrepartie, nos importations représentaient l'équivalent de 500 000 gros bovins. En réduisant nos importations, il est donc possible d'écouler sans problème la viande de bovins de réforme sur le marché canadien.

Le plus gros problème du secteur des bovins de réforme demeure la sous capacité d'abattage et la concentration du marché aux mains de deux acheteurs. C'est pourquoi la Fédération réclame encore l'imposition d'un prix plancher canadien et qu'elle poursuit sa démarche afin d'acquérir l'abattoir.

²Normalement, l'écart de prix des bovins de réforme entre le Québec et les États-Unis est de l'ordre de -10 % (avril-mai 2003). 2

*agroéconomiste, FPBQ

Formations sur les soins d'urgence

Des formations sur les soins d'urgence en production laitière et en production de bovins de boucherie s'organisent près de chez vous. Informez-vous! Ces cours visent à répondre aux questions des producteurs et à les outiller afin de pouvoir agir lors de situations d'urgence concernant la santé de leur troupeau.

Région	Lieu	Dates	Information
Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda	mars	France Carrière (819) 629-2144
Bas-Saint-Laurent et Côte-du-Sud	-	-	Linda Tremblay (418) 856-3443
Centre-du-Québec	Plessisville	mars	Guylaine Martin (819) 758-6401, # 2702
Chaudière-Appalaches	Saint-Anselme	16 mars (prod. bovine) 15 mars (prod. laitière)	Normand Bissonnette (418) 885-4517
Estrie	-	-	Joëlle Guay (819) 346-8905
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	Christian Côté (418) 392-4466
Lanaudière	Joliette	-	Marianne Gagnon (450) 753-7489, # 243
Mauricie	-	-	Dany Doucet (819) 379-3195, # 231
Montréal-Laval-Laurentides	-	-	Monique Paquette (450) 434-8150, # 5764
Monterégie Est	Saint-Hyacinthe	-	Mélanie Hamel (450) 774-9154, # 209
Monterégie Ouest	Saint-Rémi	-	Myriam Poulin (450) 454-5115
Québec	Laurier Station	25 février (prod. laitière) 1 ^{er} mars (prod. bovine)	Michel Gagné (418) 838-2701
Québec-Charlevoix	Saint-Hilarion	8 mars (prod. laitière) 9 mars (prod. bovine)	Gaston Tremblay (418) 665-2244
Outaouais	Buckingham	-	Hélène Alary (819) 455-9472
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord	Alma	-	Gilles Lajoie (418) 542-2032, # 225

En collaboration avec l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, la Fédération des producteurs de bovins du Québec, les Collectifs régionaux en formation agricole et Emploi-Québec.

**Un taureau
Charolais
en croisement
terminal
augmente
le poids de
vos veaux
au sevrage
et votre
marge de profit.**



**Association
Canadienne Charolais**

2320 - 41st Ave, NE Calgary, AB T2E 6W8

Tél. : (403) 250-9242

Fax. : (403) 291-9324

courriel : cca@charolais.com

www.charolais.com





Du veau de lait au menu pour l'année 2005!

Grâce à la précieuse collaboration des transformateurs et à l'appui de partenaires d'envergure, l'équipe du Veau de lait du Québec met tous les efforts nécessaires pour accroître sa notoriété auprès des consommateurs et les inciter à mettre du veau au menu... du Veau de lait du Québec bien sûr! Voici les activités marketing prévues pour l'année 2005.

CAMPAGNE PUBLICITAIRE

En partenariat avec les vins Ernest & Julio Gallo, le *Veau de lait du Québec* sera à l'honneur dans le magazine mensuel de la SAQ, le *SAQ Primeurs* à raison de cinq publications pour l'année. En effet, pour chaque parution, il y aura une suggestion de recette de veau de lait accompagnée d'un vin. Le tout sera également publicisé en succursales via des collerettes apposées sur chacune des bouteilles de vin Gallo et ce, pour cinq mois ciblés durant l'année. Une vitrine de choix pour rejoindre le consommateur!

Le *Veau de lait du Québec* se fait encore plus présent auprès de créneaux spécialisés. L'Association des restaurateurs du Québec (ARQ), l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ), l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) seront tous sensibilisés à mettre du veau de lait au menu via leur publication respective puisqu'une présence publicitaire régulière de notre part appuiera nos actions auprès de ces précieux partenaires.

BANNIÈRES

Le *Veau de lait du Québec* sera très actif sur le terrain! En effet, plusieurs activités

promotionnelles sont prévues pour l'année 2005 auprès des différentes bannières. Ces activités seront personnalisées selon chaque bannière, mais l'objectif ultime sera le même, soit de rejoindre le consommateur et de l'inciter à consommer du veau de lait. Surveillez bien à votre supermarché, le *Veau de lait du Québec* y sera offert en un choix de découpes toujours plus varié.

HÔTELLERIE, RESTAURATION ET INSTITUTION (HRI)

La restauration est un créneau important pour le *Veau de lait du Québec*. Afin de rejoindre adéquatement cette clientèle, mise à part notre présence régulière dans la revue de l'Association des restaurateurs du Québec, nous participerons activement au Salon Rest-Hôte du 6 au 8 mars prochain. Cette activité nous permettra de rencontrer et d'échanger avec des restaurateurs qui désirent être à l'affût des besoins de leur clientèle.

MATÉRIEL PROMOTIONNEL

Attendu depuis plusieurs années, un guide de coupes du veau de lait verra le jour sous peu. Ce guide sera un outil de formation très utile qui décrira, à même la



carcasse, toutes les découpes du veau de lait, et ce, en passant par les coupes primaires, secondaires et, finalement, par les coupes de détail. Il y aura également une section pour les modes de cuisson et les diverses procédures afin d'apprêter adéquatement chaque découpe. Ce document fera l'objet d'une distribution ciblée et s'avérera un outil essentiel pour nos activités de formation prévues en cours d'année.

WWW.VEAUDELAIT.COM

Notre site Internet est un atout important pour les marchés d'exportation. Beaucoup d'efforts seront donc mis de l'avant pour le dynamiser de plus en plus : ajout de recettes, informations techniques sur la production, sur le marché, sur le volet restauration, sur le volet promotionnel, etc.

De plus, des campagnes promotionnelles et publicitaires supporteront nos activités en période de pointe (Saint-Valentin, mois de la nutrition, BBQ, Noël, etc.). 2

L'équipe vous salue et vous souhaite une très bonne année 2005.

*agente de promotion Veau de lait du Québec, FPBQ

Le classement des bovins de réforme sur base vivante sera toujours un sujet controversé.

Bien que la majorité des bovins soit facile à classer, il en demeurera toujours un certain nombre qui seront situés entre deux classes et ce, pour de nombreuses raisons. En outre, l'estimation du rendement à l'abattage, ce qui permet de fixer la valeur d'un animal sur base vivante, est également une tâche relativement complexe.

La vente sur base vivante fait des gagnants, mais aussi des perdants. Le prix moyen obtenu sera généralement correct, mais le rendement estimé de certains bovins aura été sous-estimé lors de la vente alors que pour d'autres, il aura été surévalué. La question ne se posera plus le jour où toutes les vaches seront vendues sur la base de leur poids carcasse réel à l'abattoir. D'ici là, voici un dossier qui vous aidera à établir une plus juste estimation du poids carcasse de vos vaches. Bonne chance!



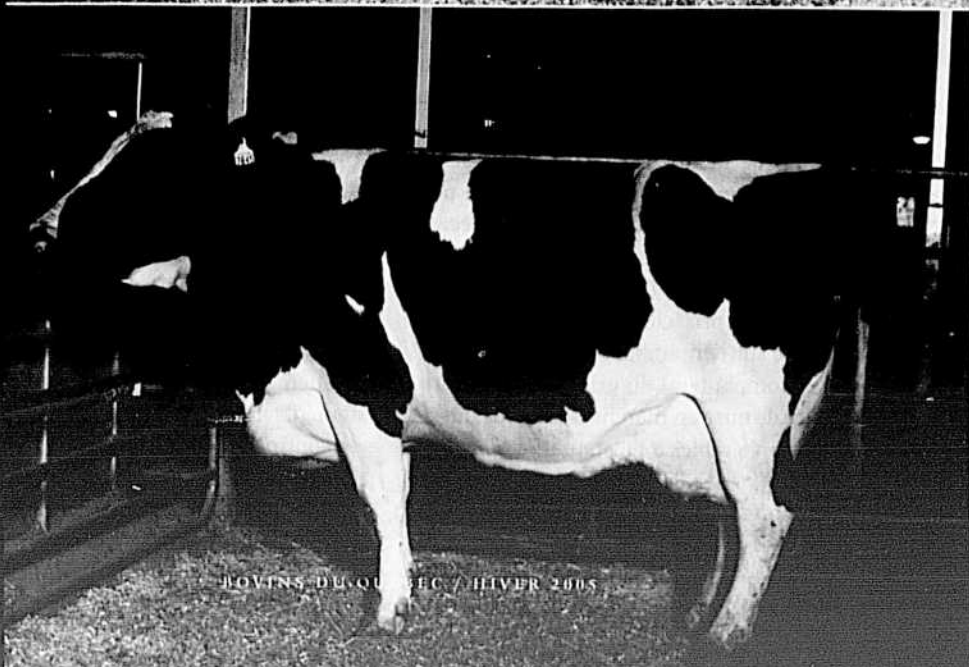
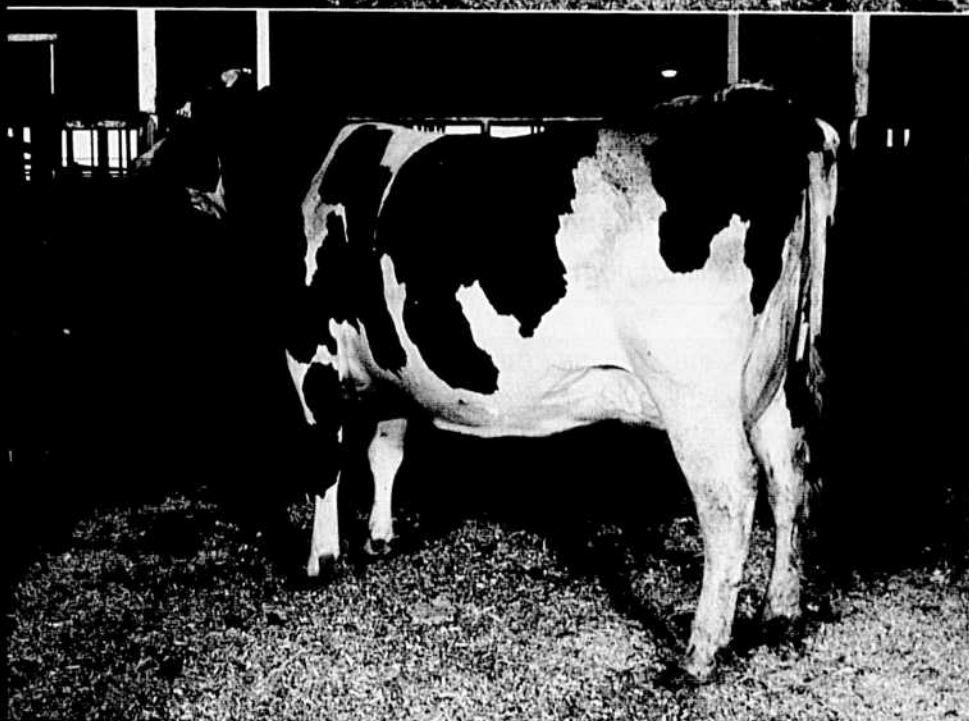
Louis Hébert, agronome, directeur de la mise en marché, FPBQ

Marie Chantal Bessette, dta, technicienne à l'information, FPBQ

Pierre Gélinas, inspecteur, FPBQ

Photos : Alexandre Choquette

Du poil à la viande



BOVINS DU QUÉBEC / HIVER 2005

Comment s'applique l'entente du prix plancher?

Depuis l'annonce du 2 décembre dernier, faite par la ministre de l'Agriculture madame Françoise Gauthier, d'un prix plancher de 0,42 \$ la livre pour les bonnes vaches de réforme, plusieurs producteurs se questionnent sur le prix qu'ils reçoivent de l'encan pour leurs bovins de réforme. Évidemment, tous ont observé que le complément de prix de 0,16 \$ la livre, que s'est engagé à verser le gouvernement québécois aux producteurs, n'est pas versé directement par l'encan. Il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre de vaches n'obtiennent pas le prix visé de 0,26 \$ la livre. Mais voici pourquoi.

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LES PRIX PAYÉS

Il faut rappeler que l'entente prise avec le gouvernement du Québec et l'abattoir Colbex-Levinoff prévoit que le prix moyen des bons bovins de réforme sera de 0,26 \$ la livre de décembre 2004 à avril 2005, puis il passera à 0,32 \$ de mai à août 2005, pour finalement s'établir à 0,42 \$ à compter du 1^{er} septembre 2005. Toutefois, le prix plancher ciblé varie en fonction du volume mis en marché au Québec et, bien sûr, en fonction de la qualité de l'animal réformé; les vaches n'entrant malheureusement pas toutes dans la catégorie « bonne ».

Un ajustement du prix pour tenir compte du volume excédentaire...

Pour ce qui est de l'ajustement général qui s'applique lorsque le volume mis en marché au Québec diffère du volume habituel (2000 vaches par semaine), celui-ci est simplement calculé en fonction de l'écart de prix moyen observé entre les encans du Québec et ceux de l'Ontario, et ce, au prorata du volume excédentaire livré dans les encans du Québec. Au cours des premières semaines d'application de cette entente, des volumes excédentaires de l'ordre de 700 à 1200 têtes ont amené un ajustement à la baisse du prix cible de 0,01 \$ à 0,025 \$ la livre vif qui est appliqué sur l'ensemble des vaches mises en marché.

Compte tenu du prix élevé des fourrages, les membres du Comité de mise en marché ont évalué que ces ajustements de prix étaient préférables à l'instauration d'un système de contingentement des ventes de bovins de réforme. Ils ont donc décidé de ne pas imposer, pour l'instant, une préinscription obligatoire pour la vente des bovins de réforme.

A l'encan vivant, une vache de 1200 livres dont le rendement estimé est de 40 % ne se vendra pas le même prix qu'une vache du même poids dont le rendement estimé est de 45 % puisque la carcasse de la première pèsera 480 livres et celle de la seconde, 60 livres de plus (540 livres).

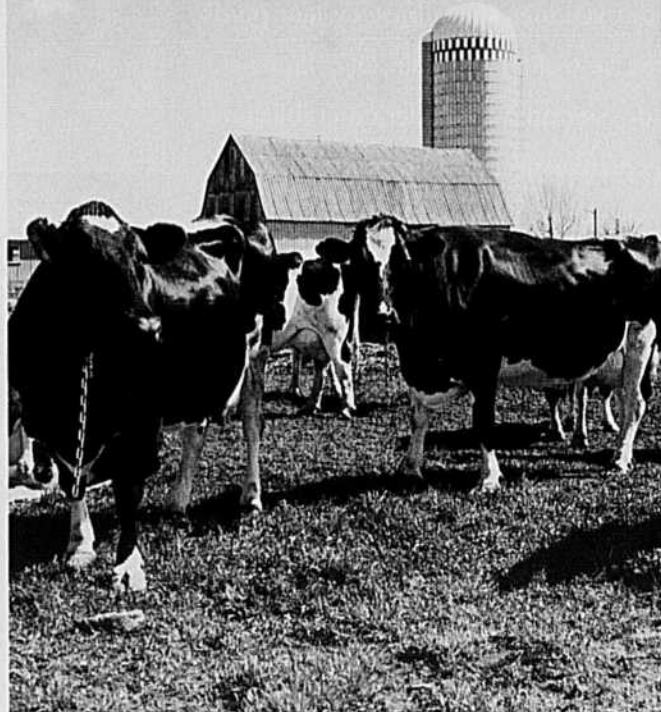


PHOTO : ARCHIVES TCN



PHOTO : A. CHOQUETTE

UNE QUALITÉ QUI VARIE D'UNE VACHE À L'AUTRE...

De fait, le principal attrait de la viande provenant de bovins de réforme est que celle-ci est très maigre, comparativement à celle qui provient des bouvillons d'abattage. Toutefois, la valeur de chaque bovin de réforme vendu sur base vivante varie en fonction de son rendement à l'abattage (poids carcasse/poids vif).

De plus, tous les bovins de réforme n'auront pas le même rendement en viande maigre au désossage (poids de la viande/poids de la carcasse). C'est pour cette raison que la Fédération, de concert avec les encans et les abattoirs du Québec, a développé en 1987, lors du lancement du système de vente aux enchères électroniques, un système de classement qui permet de classer chaque bovin vivant en fonction de la qualité de sa carcasse et de son rendement au désossage (poids de la viande/poids de la carcasse). 2

LES DIFFÉRENTES CLASSES DE VACHES

Qualité	Description
1	Taure
2	Vache de coupe laitière ou de boucherie
3	Vache bien viandée, mais grasse
4	Vache bien viandée, pas grasse
5	Vache peu viandée, maigre
6	Taureau de boucherie
7	Taureau laitier
8	Vache très, très grasse
9 et 10	Vache faible ou blessée

Poids	Description
A	Carcasse lourde procurant de meilleures coupes de viande
B	Carcasse de poids intermédiaire donnant des coupes de valeur moindre
C	Carcasse légère ne permettant pas de valoriser les coupes de viande

QUEL EST LE PRIX VISÉ PAR CLASSE SELON L'ENTENTE DU 2 DÉCEMBRE 2004?

Catégories	Classes	Prix moyen visé
Bonne	1, 2, 4A, 6 et 7	0,26 \$/lb vif
Moyenne	3, 4B, 5A et 5B	0,21 \$/lb vif
Autres	4C, 5C, 9 et 10	0,14 \$/lb vif

Mieux vaut prévenir que guérir...

PRO-BLOC

**Commandez avant
le 15 mai 2005
et profitez
de rabais
intéressants.**

Contactez votre
Expert-conseil



La force
d'un réseau

989418-01-05

De la théorie au plancher des vaches

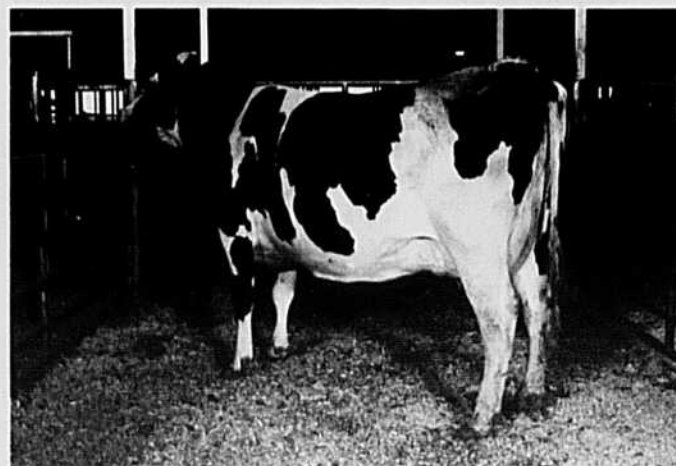
Voici quelques photographies de vaches pour vous permettre de mieux comprendre les différentes classes de bovins de réforme tout en tenant compte du poids et de la charpente de l'animal ainsi que de son état d'engraissement.



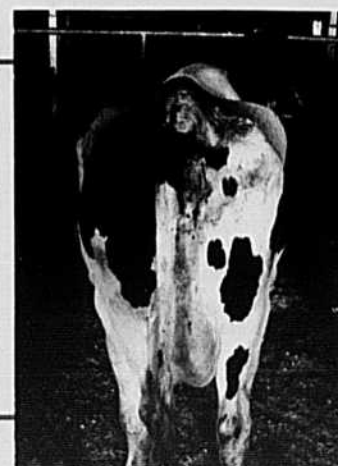
Cette vache de boucherie, très bien musclée, de classe 2, pourrait presque se comparer à certains bouvillons d'abattage.

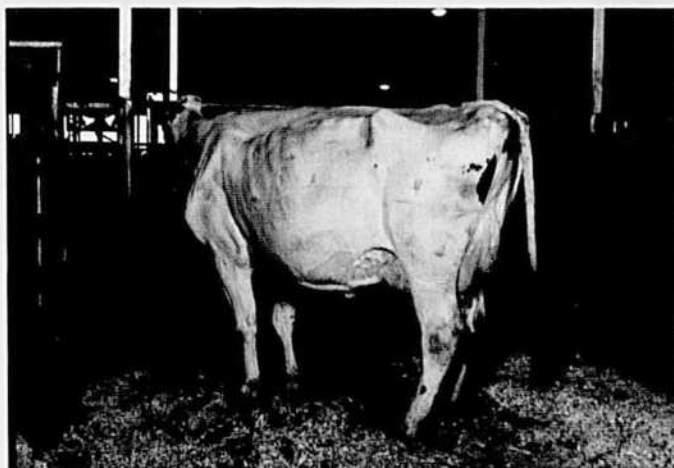


Il n'y a pas que les vaches de boucherie qui peuvent avoir une excellente conformation et entrer dans la classe 2. Toutefois, si elles sont trop grasses, elles seront déclassées et passeront alors à la classe 3.

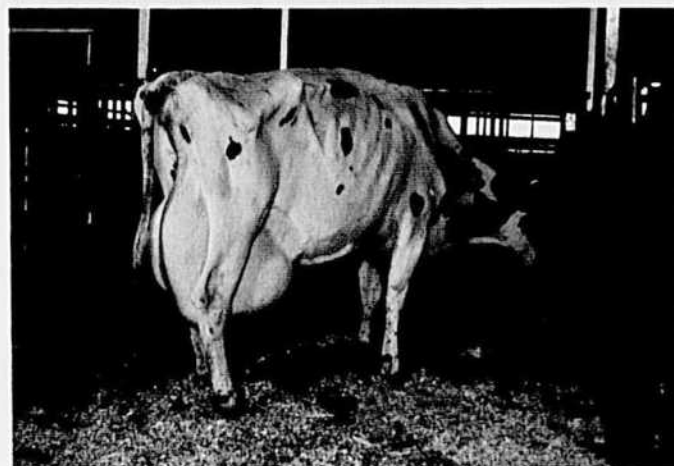


Cette vache, de classe 4, est bien viandée et montre très peu de gras. Elle a de bonnes fesses, un bon dos et de bonnes épaules. Elle donnera un bon rendement autant à l'abattage qu'au désossage.





Plus de 50 % des vaches vendues au Québec font partie de la classe 5. Ces vaches peu viandées sont quand même appréciées des acheteurs parce que leur viande est très maigre. Toutefois, leur faible rendement à l'abattage en fait diminuer grandement le prix à l'encan vivant.



Cette vache, de classe 10, aura évidemment un très faible rendement à l'abattage et son rendement au désossage ne sera guère supérieur. Ces vaches auraient avantage à être réformées plus rapidement (d'où un meilleur état de chair) ou, si elles sont trop faibles, être dirigées directement vers un abattoir.



LES ÉCARTS DE RENDEMENT

Bien que le classement des vaches ait un impact important sur le prix de celles-ci, le rendement à l'abattage (poids carcasse/poids vif) demeurera toujours le facteur le plus important qui fera varier le prix des vaches de réforme. Le tableau 1, portant sur des vaches vendues sur base carcasse le 29 novembre, représente, de façon éloquent, l'impact de la variation du rendement pour des vaches vendues au même prix carcasse (0,90 \$/lb carcasse pour les classes 2, 4 et 5; et 0,60 \$/lb carcasse pour la classe 10). Comme vous pouvez le constater, le rendement des vaches varie beaucoup selon les classes, mais il varie également de façon importante au sein d'une même classe.

Tableau 1. Vaches vendues sur base carcasse le 29 novembre 2004

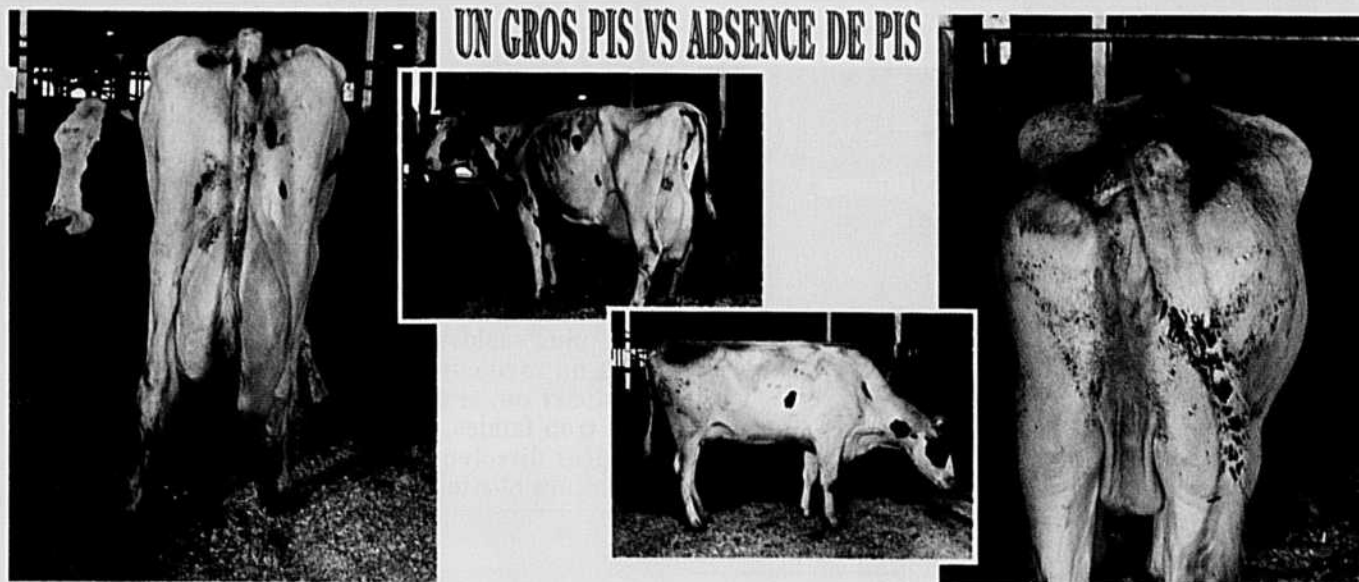
Vaches	Classement	Poids vif (lb)	Poids carcasse (lb)	Rendement (%)	Prix carcasse (\$)	Équivalent prix vif (\$)	Revenu (\$)
1	2	1600	850	53,1	0,90	0,48	765,00
2	2	1700	816	48,0	0,90	0,43	734,40
3	4	1490	764,5	51,3	0,90	0,46	688,05
4	4	1378	677,5	49,2	0,90	0,44	609,75
5	4	1506	728,5	48,4	0,90	0,44	655,65
6	4	1314	624,5	47,5	0,90	0,43	562,05
7	4	1518	690,5	45,5	0,90	0,41	621,45
8	4	1354	603	44,5	0,90	0,40	542,70
9	4	1818	782	43,0	0,90	0,39	703,80
10	4	1348	552,5	41,0	0,90	0,37	497,25
11	4	1652	632,5	38,3	0,90	0,34	569,25
12	5	1304	650,5	49,9	0,90	0,45	585,45
13	5	1362	612	44,9	0,90	0,40	550,80
14	5	1346	570,5	42,4	0,90	0,38	513,45
15	5	1394	566	40,6	0,90	0,37	509,40
16	5	1446	574,5	39,7	0,90	0,36	517,05
17	5	1376	516,5	37,5	0,90	0,34	464,85
18	5	1336	471,5	35,3	0,90	0,32	424,35
19	5	1292	438	33,9	0,90	0,31	394,20
20	10	1228	544	44,3	0,60	0,27	326,40
21	10	1272	488,5	38,4	0,60	0,23	293,10
22	10	1056	371,5	35,2	0,60	0,21	222,90

N. B. : Les bovins du 29 novembre ont été vendus sur une base de 0,42 \$ la livre vif.

Exemple : Des vaches de même poids et de même classe (vache # 4 et vache # 10) vendues au même prix carcasse peuvent rapporter 100 \$ (l'équivalent de 0,07 \$ la livre vif) de plus ou de moins selon que leur rendement carcasse soit élevé ou bas.

Une image vaut mille mots

Comme une image vaut mille mots, voici des éléments qui feront varier de façon importante le rendement carcasse des vaches de réforme.



Quel sera l'impact sur le rendement du pis de la vache de gauche par rapport à celle de droite, 5 %, 7 % ?
Difficile à dire, mais il est certain que l'acheteur ne voudra pas payer pour ce gros pis.



Les carcasses de ces deux vaches de classe 2 se ressembleront quand elles seront abattues, mais leur rendement carcasse sera-t-il comparable? Sûrement pas. La vache de droite a manifestement la panse bien pleine (soûle) comparée à celle de gauche. De plus, la vache de droite est plus grasse que sa voisine. Ces deux facteurs risquent de faire varier le prix de ces deux vaches de plus de 0,05 \$ la livre vif.

Station d'évaluation génétique des taureaux de boucherie - 2004

Nombre de taureaux admis et date de vente (2004-2005)

Région / Station	Nbre de taureaux admis	Date de vente	Groupement gérant les stations d'épreuve Président	Secrétaire
BAS-SAINT-LAURENT				
Sainte-Odile 1		2005-03-05	Pierre Reichenback (418) 737-4321	Linda Lambert (418) 798-4843
- Charolais	13			
- Limousin	15			
- Simmental	19			
Sainte-Odile 2		2005-04-09	Pierre Reichenback (418) 737-4321	Linda Lambert (418) 798-4843
- Angus	13			
- Charolais	14			
- Limousin	14			
- Salers	14			
CANTONS-DE-L'EST				
Asbestos 1		2005-02-26	Pierrette B. Forgues (450) 297-0731	Richard Tarte (450) 534-4010
- Angus	54			
- Charolais	102			
- Hereford	13			
- Limousin	16			
- Simmental	24			
Asbestos 2		2005-04-30	Pierrette B. Forgues (450) 297-0731	Richard Tarte (450) 534-4010
- Angus	75			
- Charolais	87			
- Hereford	16			
- Limousin	16			
- Salers	18			
- Shorthorn	13			
- Simmental	27			
BEAUCE				
Saint-Martin			Thérèse Carbonneau (418) 464-4546	Manon Lachaine (418) 228-5588
- Angus	16	2005-02-19		
- Blonde d'Aquitaine	14			
- Charolais	56			
- Limousin	21			
- Salers	13			
- Shorthorn	14			
- Simmental	20			
SAINT-HYACINTHE				
Limousin 1		2005-02-12	Jean-Paul Labbé (819) 849-4388	Jérôme Poirier (450) 799-4073
- Limousin	34			
Limousin 2		2005-04-16		
- Limousin	31			
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN				
Saint-Augustin 2		2005-02-05	Daniel Gagnon Guylaine Pelletier (418) 274-2065	Nicole Prévost (418) 673-7401
- Charolais	13			
- Simmental	20			
OUTAOUAIS				
Vinoy		2005-03-19	Stanley Christensen (819) 467-2979	Carolyn Kelley (819) 459-2584
- Angus	13			
- limousin	13			
- Simmental	28			
Quyon		2005-03-19	Stanley Christensen (819) 467-2979	Carolyn Kelley (819) 459-2584
- Angus	32			
- Charolais	19			
- Simmental	20			
L'ANNONCIATION				
Highland		2005-05-07	François Marleau (819) 275-7027	François Marleau (819) 275-7027
- Highland	33			

Source : DIST, MAPAQ



DU PERSILLAGE ?

Pas avant 64 % du poids vif!

Y a-t-il un moment précis qui contrôle le dépôt du persillage chez un bouvillon? Pour le savoir, des chercheurs de l'université du Missouri ont formé trois groupes de bovins Angus croisés (moyenne de poids vif de 774 lb) et les ont fait entrer au parc d'engraissement respectivement à un poids de 800, 900 et de 1000 lb. Avant leur entrée au parc, ces animaux étaient au pâturage et alimentés en visant un gain quotidien de 1,75 lb. À la suite de leur entrée au parc, leur gras intramusculaire a été mesuré avec la technique de l'ultrason à tous les 28 jours jusqu'au poids final de 1250 lb. Les chercheurs n'ont remarqué aucune différence dans le gain de poids autant au pâturage qu'en parc d'engraissement. En utilisant des analyses statistiques précises, les auteurs ont pu déterminer le point critique selon lequel le dépôt de gras intramusculaire débute. Indépendamment du poids d'entrée au parc, ce point critique se situe à 64 % du poids mature de l'animal. Les auteurs indiquent que cette information aidera l'industrie bovine en évitant de suralimenter les animaux tout en obtenant une meilleure qualité de viande. De la recherche additionnelle est nécessaire afin de déterminer si ce point critique est le même pour les autres races et s'il varie selon la stature et le poids mature.

Source : Cattlemen, avril 2003;
Carter et al., 2002, Prof. Anim. Sci.
18 : 135.

PHOTO : A. CHOQUETTE



Le Manitoba

Un exemple à suivre?

Des producteurs de bœufs du Québec ont effectué deux visites au Manitoba en 2004. Ces visites avaient pour but de rencontrer des producteurs et des intervenants de cette province qui commercialisent des bovins de boucherie.

DEUX VISITES EFFECTUEES

La première visite était organisée par la Société des parcs d'engraissement du Québec et a eu lieu à l'été 2004. Elle a été une occasion pour les encans et le gouvernement du Manitoba de démontrer les services qu'ils offrent étant donné l'abondance de veaux d'embouche qu'ils ont à commercialiser dans un contexte où la

frontière américaine est toujours fermée.

À l'automne 2004, une petite délégation du Comité de négociation veaux d'embouche s'est rendue au Manitoba pour établir des contacts afin de préparer une visite avec des producteurs de veaux d'embouche et des propriétaires d'encans du Québec qui aura lieu en 2005. Voici les principaux points d'intérêt de cette dernière visite :

- 25 octobre : visite de l'encan de Heartland, à Brandon, afin d'observer le classement des veaux et le fonctionnement de l'encan;
- 26 octobre : présence à une vente par lots anonymes de 2 800 veaux, rencontre avec un producteur de veaux de type semi-fini et en soirée rencontre avec des représentants de l'encan d'Heartland, à Brandon;
- 27 octobre : visite de l'encan de Virden, visite d'un parc de 8 000 têtes et pour terminer la journée, visite de la station d'épreuve de taureaux de boucherie de Douglas;
- 28 octobre : visite d'un producteur de veaux d'embouche pur sang près de Winnipeg.



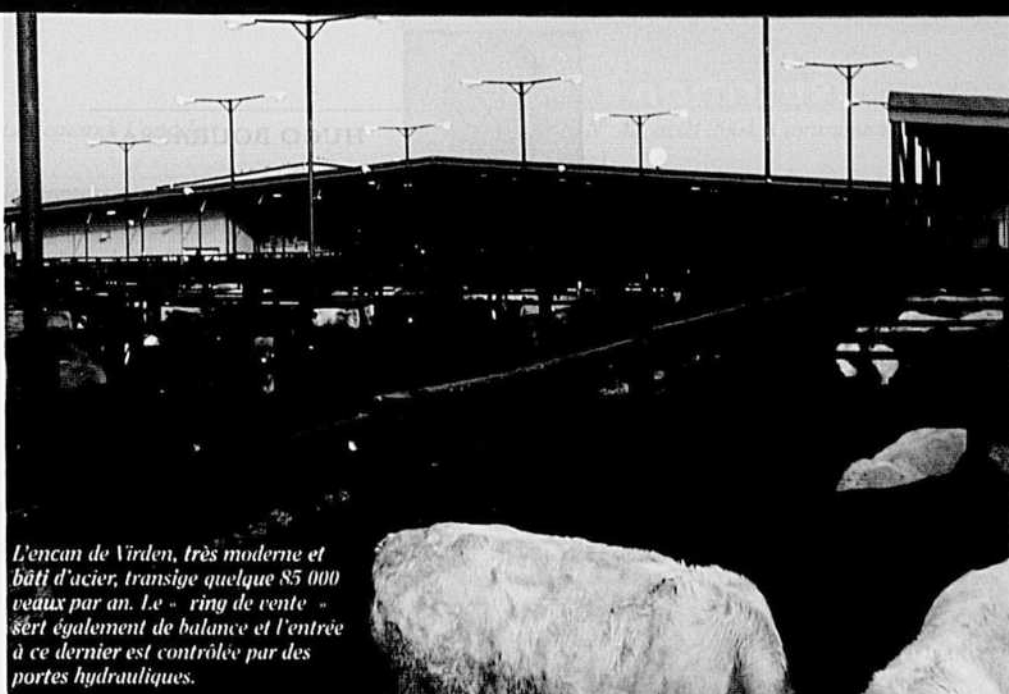
Ce parc de semi-finition compte 600 têtes. Sa construction est typique des parcs d'engraissement de l'Ouest. L'alimentation se compose d'orge, d'ensilage d'orge, de foin et de suppléments. Le gain visé est de deux livres par jour.

LES SERVICES OFFERTS FONT LA DIFFÉRENCE

Une des raisons principales de notre visite était de comprendre l'intérêt des engraisseurs du Québec de faire des affaires au Manitoba et de comparer les avantages et les modes de mise en marché des deux provinces.

Lors de ce voyage, nous avons constaté beaucoup de similitudes avec le Québec quant à la qualité des veaux, le nombre de vaches par producteur, l'uniformité des veaux, les types de race et le climat. Toutefois, les exigences environnementales sont moins contraignantes au Manitoba.

La différence marquante constatée est la gamme complète de services que les encans offrent à leur clientèle, soit le financement, les ventes par lots anonymes, les ventes par satellite, les services d'engraissement à forfait, les ventes en direct, le transport, l'alimentation et le traitement des veaux à l'encan. C'est peut-être une des raisons qui pourraient expliquer l'accroissement de la demande des parcs d'engraissement du Québec pour des veaux de l'Ouest.



L'encan de Virden, très moderne et bâti d'acier, transige quelque 85 000 veaux par an. Le « ring de vente » sert également de balance et l'entrée à ce dernier est contrôlée par des portes hydrauliques.

Ce voyage a donc suscité une réflexion importante lors du Comité de mise en marché de veaux d'embouche de décembre dernier sur les services qu'on offre, sur notre mise en marché et sur la commercialisation.

Au cours de l'hiver 2005, une visite dans l'Ouest canadien sera organisée avec des propriétaires d'encans et

des producteurs afin d'examiner plus à fond les modes de vente et les services offerts là-bas. Leurs modes de vente pourraient être importés au Québec afin d'augmenter notre compétitivité dans le futur. 2

*responsable de la mise en marché des veaux d'embouche, FPBQ



**Ajoutez de la valeur
à votre troupeau.
Achetez un taureau Charolais
directement à la Ferme ou
aux ventes de Stations d'Épreuve.**

Association Charolais Québec
Brigitte Bergeron, secrétaire
144, Grande Barbut, St-Césaire Qc J0L 1T0

Dates de vente des Stations d'Épreuve

St-Augustin :	5 février 2005
St-Martin :	19 février 2005
Asbestos 1 :	26 février 2005
Ste-Odile 1 :	5 mars 2005
Quyon :	19 mars 2005
Ste-Odile 2 :	9 avril 2005
Asbestos 2 :	30 avril 2005

Tél. / Fax : (450) 469-2775
Courriel : acqcharolais@sympatico.ca
www.charolaisquebec.qc.ca



HUGO BOURASSA*

Des toxines dans mes fourrages?

On entend souvent parler de présence de toxines dans les grains récoltés au Québec. Mais qu'en est-il des toxines dans les fourrages?

Couramment, on parle plutôt de mycotoxines, c'est-à-dire des toxines produites par le métabolisme des moisissures. Ces moisissures sont présentes de façon régulière dans les fourrages; elles sont déjà présentes lors de la récolte. Il faut donc faire le nécessaire pour réduire leur développement et leur production de toxines durant l'entreposage des fourrages.

À QUOI A-T-ON AFFAIRE?

Les moisissures vivent surtout sur les plants morts et se développent dans les ensilages trop secs (moins de 60 % d'humidité). Toutes les moisissures proviennent donc du champ. Les moisissures sont composées de filaments et de spores. Les filaments sont la partie que l'on peut voir dans les fourrages, et sont généralement blancs. La couleur se retrouve au niveau des spores. Ainsi, les blancs sont souvent associés au genre *Penicillium*, *Mucorales* ou *Geotrichum*; les rouges sont associés au genre *Fusarium* et les bleus-gris au genre *Aspergillus*. Les moisissures ne causent pas trop de problèmes aux bovins, mais les toxines, qui peuvent être présentes, peuvent engendrer des problèmes plus ou moins graves selon les concentrations (tableau 1). Il y a de la baisse d'appétit (DON ou vomitoxine), aux troubles de reproduction et d'avortements (zéaralénone), et dans certains cas plus graves, la perte d'animaux (entérites et mortalités par T-2).

En cas de doute, n'alimentez pas de fourrages moisies. Il faut confirmer la présence de toxines par une analyse en laboratoire; votre fournisseur d'aliments peut vous offrir ce service. À la suite des résultats, discutez ensuite avec votre vétérinaire et votre conseiller en alimentation des alternatives possibles.

COMMENT RÉDUIRE L'INCIDENCE DES MOISSURES DANS LES ENSILAGES?

Si vous avez eu des problèmes de fourrages moisies ou de présence de toxines par le passé, il faut assurer une rotation des cultures. Une rotation implique de changer d'espèce (par exemple, éviter une succession de céréales). Il faut choisir le bon cultivar adapté à la région et dont la maturité assurera une récolte hâtive. En effet, il vaut mieux récolter plus tôt et plus humide que trop tard et trop sec.

Les méthodes culturales sont une préoccupation constante; bien enfouir les résidus de cultures et en réduire la grosseur. Semez tôt et assurez une fertilisation adéquate (un stress augmente la fragilité du plant et favorise le développement des moisissures). Et surtout, récoltez tôt!

D'autres facteurs peuvent être aggravants; notamment l'application de fumier solide. On doit le faire tôt après la première coupe et réduire la grosseur des particules appliquées. Pour la récolte sur un sol léger, élever la hauteur de coupe si on utilise une faucheuse rotative. L'effet de succion créé par les disques aspire les particules de sols qui contamineront l'ensilage. Le sol contient des spores et des bactéries indésirables.

Dans les ensilages, une acidification rapide aidera à minimiser les moisissures. Il faut donc récolter au bon taux d'humidité et avec la bonne longueur de coupe pour assurer une bonne compaction. Les moisissures se développent en présence d'air! On peut aussi favoriser une baisse plus rapide du pH dans l'ensilage en utilisant un inoculant approprié. Un pH inférieur à 5,0 assurera une bonne conservation de l'ensilage et freinera les moisissures.

Si vos ensilages sont instables à la reprise (ensilage qui chauffe), il faut penser que cette activité vient des levures et des moisissures qui s'activent en présence d'air. L'utilisation d'un inoculant à base de *L. Buchneri* à la récolte permettra de contrôler le développement de nouvelles moisissures et d'améliorer la stabilité aérobie de votre ensilage.

Rappelez-vous que vous avez un impact limité sur les moisissures présentes à la récolte, mais qu'une gestion adéquate

de l'ensilage permettra de limiter les pertes que peuvent causer les moisissures et leurs toxines. 2

*agronome, gérant de territoire, Est-du-Québec, Semican

Collaborateur : Jean-Richard Mongeau, agronome, directeur commercial,

Lallemant, Canada.

Références :

- Yannikouris, Alexandros et Jean-Pierre Jouany. Les mycotoxines dans les aliments des ruminants, leur devenir et leurs effets chez l'animal. Production animale, 15 (2002) 3-16.

- RDT Info. N° 42, août 2004 (Commission européenne).

- Agence canadienne d'inspection des aliments; dossier mycotoxines.

- Les mycotoxines chez les ovins. Agriréseau, MAPAQ.

www.agrireseau.qc.ca/ovins/documents/mycotoxines.

TABLEAU 1

Niveaux toléré et toxique et effets négatifs des mycotoxines chez les bovins

TOLÉRANCE AUX MYCOTOXINES PAR LES RUMINANTS					
TOXINE	ABRÉVIATION	ESPÈCE	NIVEAU TOLÉRÉ	NIVEAU POTENTIEL TOXIQUE	EFFETS NÉGATIFS
RATION TOTALE (M.S.) PPM					
Vomitoxine (Déoxynivalénol)	Don	Vache laitière	1,0	2,5 - 6,0	Baisse de consommation et de production
Vomitoxine	Don	Bovins	5,0	15 à 21	Baisse de consommation et gain de poids
Zéaralénone	ZEN	ZEA Bovins	0,5	3,9 à 7,0	Troubles de reproduction, avortements, effets oestrogéniques, développement du pis
T-2	T-2	Vache laitière	0,1	0,7 à 1,5	Baisse de consommation et de production, avortement, diarrhée, entérites hémorragiques, résidus dans le lait, mortalité*
HT-2	HT-2	Bovins	0,25	1,5 à 3,0	Baisse de consommation et de production, avortement, diarrhée, entérites hémorragiques, résidus dans le lait, mortalité*
Aflatoxine		Bovins	0,02	0,02 - 0,132	Baisse de production et de reproduction, diarrhée, dommage au fœtus, résidus dans le lait < 0,5 ppm dans le lait
Diacetoxyscirpénol	DAS	Bovins	0,25	0,7 à 1,5	Baisse de consommation et de production, avortement, diarrhée, entérites hémorragiques, résidus dans le lait, mortalité*
Ochratoxine		Bovins	0,25	5,9 à 9,0	Baisse de consommation et de production, dommages aux reins
Citrinine		Bovins		4,0	Baisse de consommation, fièvre, mortalité*
Fumonisine		Bovins	1,0	6,7 à 11,1	Baisse de consommation et de production, excitabilité, œdème pulmonaire, mortalité*

*Dans les cas extrêmes
Référence : Adams, 1992, Dicostanzo et al. 1995, Whitlow et al. 1993, Ag. Canada 1996.
Informations transmises par Nutrinor et adaptées par Antoine Riverin, agr., MAPAQ, Alma. Les mycotoxines chez les ovins... pour y voir un peu plus clair!





Une viande de bœuf nouvelle tendance!



Mangez de la viande... mais pas n'importe laquelle. C'est le conseil donné par une équipe de scientifiques qui ont examiné la relation entre le gras alimentaire et le profil de santé de certaines sociétés anciennes à caractère chasseur. De nombreuses études ont permis de constater que des sociétés anciennes comme le Nanamiut de l'Alaska, les aborigènes de l'Australie et certaines tribus africaines ont de bas niveaux de cholestérol et de triglycérides sanguins malgré le fait que leurs régimes alimentaires soient assez élevés en gras et qu'elles ne suivent pas les recommandations actuelles des nutritionnistes. Certains problèmes de santé contemporains tels les maladies cardiaques, les taux élevés de cholestérol sanguin, l'obésité et le diabète sont rares dans ces populations. Il semble que ce phénomène résulte en partie du profil des gras alimentaires qu'ils consomment.

LES ACIDES GRAS « ESSENTIELS »

Les gras alimentaires qu'on ingère régulièrement sont composés de constituants appelés « acides gras ». Il y a différentes formes d'acides gras dans les graisses alimentaires. Ainsi, selon leurs liaisons chimiques, on trouve des acides gras saturés et des acides gras non saturés. Les gras d'origine animale contiennent une proportion plus élevée d'acides gras saturés comparativement aux gras d'origine végétale. Les acides gras non saturés diffèrent aussi selon leur taille et leur structure chimique. Ceux qui nous concernent dans cet article sont les acides

gras connus comme omega-3 et omega-6.

Les acides gras omega-3 et omega-6 sont considérés essentiels puisque l'être humain en a besoin pour survivre et ne peut pas les produire dans son propre organisme. On doit donc les obtenir à partir d'une source externe, soit la nourriture. Les acides gras omega-3 ont la propriété de réduire le risque de maladies cardiovasculaires, de maladies chroniques tel l'asthme, ainsi que des maladies associées avec l'âge telle la maladie d'Alzheimer. Toutefois, il faut viser un certain équilibre puisque trop d'acides omega-3 dans l'alimentation peuvent aussi augmenter le risque d'accident cérébral vasculaire (ACV). L'acide gras omega-6 est également essentiel, mais trop de omega-6 ou un rapport élevé omega-6/omega-3 dans l'alimentation est associé à plusieurs maladies, incluant les maladies cardiovasculaires, le cancer et les maladies inflammatoires.

Des études récentes indiquent qu'un régime « santé » devrait contenir un certain équilibre de ces composants. Les nutritionnistes recommandent que le rapport omega-6/omega-3 dans l'alimentation se maintienne le plus bas possible, soit proche de 1. Or, des études ont démontré que ce rapport est d'environ 15/1 ou 17/1 dans l'alimentation nord-américaine et, dans certains cas, il pourrait être aussi élevé que 30/1. Ceci indique une consommation trop élevée de omega-6. Plusieurs chercheurs croient que ceci pourrait être à l'origine de plusieurs maladies qui affectent la population nord-américaine.

L'ÉTUDE

Une étude a été conduite par Bruce Watkins, professeur à l'université de Purdue en collaboration avec l'anthropologue Loren Cordain, professeur à l'université de Colorado State. Les résultats ont été publiés dans la revue européenne de *Nutrition Clinique*.

L'étude consistait à faire des analyses chimiques des types de viande que les hommes des cavernes consommaient jadis et qui sont toujours disponibles et de comparer ces résultats aux viandes les plus populaires actuellement. Les chercheurs ont donc analysé le gras du muscle, du cerveau et du tissu sous-cutané de 17 wapitis, 15 cerfs communs et 17 antilopes. Leurs résultats ont été

comparés à ceux obtenus avec des bœufs engraisés aux fourrages ou aux grains.

On a constaté que la graisse des espèces étudiées contient des quantités plus élevées d'acides gras omega-3 et un rapport inférieur, et donc plus sain, d'omega-6/omega-3 dans le muscle, comparé à la viande des bovins alimentés aux grains. On a déterminé également que les bœufs engraisés à base de fourrages ainsi que les ruminants sauvages ont un rapport d'omega-6/omega-3 dans leur viande d'environ 2, soit deux parts

d'omega-6 pour une part omega-3. Ce rapport est beaucoup inférieur à ceux de 5/1 jusqu'à 13/1 identifiés chez les bovins alimentés à base de grains.

« Le rapport d'acide gras chez les ruminants sauvages et chez les bovins engraisés aux fourrages est conforme aux recommandations de l'association américaine des maladies du cœur visant à augmenter la consommation des acides gras omega-3 afin de réduire le risque de maladies cardiovasculaires » dit M. Watkins.

LA CLÉ DU SUCCÈS



DES TAURES QUI VÈLENT
SANS PROBLÈME



DES VEAUX D'EMBOUCHE
MUSCLÉS ET PERFORMANTS



DES GÉNISSES DE
REPLACEMENT DE QUALITÉ



SANS OUBLIER LA FAMEUSE VIGUEUR HYBRIDE
QUI PERMET D'ABAISSEZ VOS COÛTS ET
D'AUGMENTER VOS REVENUS

*Seule l'insémination artificielle vous permet
de couvrir tous ces aspects à la fois !*

*Et la détection des chaleurs
n'est même plus nécessaire.
Informez-vous!*



3450 Sicotte, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8 Sans frais 1-866-737-2427 www.ciaq.com

CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

Toutefois, même si on reconnaît que les bovins engraisés aux fourrages donneront une viande ayant un profil plus « sain » de gras, les standards utilisés pour la classification des carcasses pénaliseront ce type de viande. En effet, un bovin engraisé à base de fourrages aura une viande plus maigre avec moins de persillage ainsi qu'une épaisseur de gras dorsal inférieure à celle requise pour se classer dans la catégorie A. Toutefois, on pourrait exploiter la capacité des femelles à entreposer du gras corporel et les engraisser au pâturage tout en espérant que leur rapport omega-6/omega-3 obtenu se rapprochera de celui recommandé par les nutritionnistes pour une bonne santé. Il serait aussi intéressant de déterminer s'il y a une différence entre la compo-

sition du gras d'un bovin alimenté à base de fourrages de légumineuses et celui alimenté avec des graminées, étant donné que la teneur en omega-3 de ces espèces est différente.

Une autre alternative intéressante dans les conditions actuelles d'élevage sera d'ajouter du gras protégé riche en acides gras omega-3 dans la ration des bouvillons d'abattage ou d'inclure quelques graisses riches en acide linoléique lequel peut être transformé en omega-3 dans l'organisme. Cet acide se trouve dans les huiles de lin ou de soya.

Selon les chercheurs, les résultats de cette étude confirment qu'il existe la possibilité de développer des productions bovines spécialisées afin de rencontrer les besoins spécifiques des marchés pour une « viande santé ». 2

*Ph. D., professeur émérite de la Faculté des Sciences de l'agriculture, Université Laval. Il réside actuellement à Kingston, Ontario.

Références

- Cordain, L., B. Watkins, M. Kehler, L. Rogers et Y. Li. *Fatty acid analysis of wild ruminant tissues : evolutionary implications for reducing diet-related chronic disease*. Eur. J. Clin. Nutr. 56 : 181-191, 2002; Daley, C. A. et collaborateurs. *Omega*.
- <http://www.csuchico.edu/agr/grsfd-bef/health-benefits/ben-o3-o6.html>, 2004; Mercola, J.
- <http://www.mercola.com/2002/mar/23/omega3.htm>; Simopoulos, A. P. *The importance of the ratio of omega-6/omega-3 essential fatty acids*. Biomed. Pharmacother. 56 (8): 365-379, 2002.



Le choix ANGUS profitable et logique

www.quebecangus.com

Ne manquez pas votre chance d'acheter un taureau de qualité !

Vente de TAUREAUX ANGUS

St-Martin	19 Février	2005
Asbestos 1	26 Février	2005
Vinoy / Quyon	19 Mars	2005
St-Odile 2	09 Avril	2005
Asbestos 2	30 Avril	2005

**Assemblée annuelle
de l'Association Angus du Québec**
Dimanche, le **27 mars 2005** à 10h00
Hôtel & Suite Le Dauphin à Drummondville

Bienvenue à tous !

Association canadienne
Angus
142, 6715 - 8^e rue N-E,
Calgary, Alberta, Canada
T2E 7H7
Tél.: (403) 571-3580
Fax: (403) 571-3599

Association Angus du
Québec
a/s Trudy Beaton
3 ch. North Hill, Gould
(Qc) J0B 2Z0
Tél.: (819) 877-5461
Fax: (819) 877-3845



Merci !
À tous ceux qui ont
assisté à notre vente de
femelles ainsi qu'à la
vente de veaux
d'emboche.

Ferme Manasan
Pierre & Robert Laberge
Danville
(819) 620-6566
noir & rouge

J D Farms
John & Donna Donaldson
West Bolton
(450) 539-1862
noir





Des mythes qui ont la vie dure...

Après avoir abordé quelques mythes touchant spécifiquement la reproduction dans Bovins du Québec, édition octobre-novembre 2004, nous poursuivons cette fois avec des questions d'ordre plus général sur la génétique.

MYTHE N° 6

« Dans mon élevage, j'utilise seulement des taureaux qui pesaient moins de 100 lb à la naissance. C'est la meilleure façon d'éviter les problèmes de vêlage. »

SAISON

Le problème avec cette stratégie, c'est qu'elle ne tient pas compte des facteurs non génétiques qui influencent la grosseur des veaux à la naissance. On sait, par exemple, que les saisons jouent un rôle important puisqu'un veau né en été sera plus léger que s'il venait au monde au printemps. Des expériences à ce sujet effectuées en Ontario et aux États-Unis font état d'une différence de 5 à 7 lb en moyenne. Ce phénomène s'explique par un plus grand apport sanguin dirigé vers le fœtus lorsque la vache est soumise à des températures froides dans le dernier tiers de la gestation.

Et même si l'on ne tient compte que des vêlages pendant la saison froide (février-mars), l'écart des poids moyens à la naissance peut varier de 10 lb entre une année où l'hiver est très rigoureux et une autre où il est très doux, et ceci, pour des veaux issus des mêmes taureaux. Une étude compilant des données recueillies sur une période de six ans et rapportée par l'université de l'Ohio en 1999 concluait d'ailleurs que pour chaque degré Fahrenheit sous la température moyenne hivernale, les poids de naissance moyens augmentent d'une livre alors que les difficultés de vêlage font un bond de 2,6 %. On comprend donc que les vaches hivernées dans des étables chaudes soient avantagées sur ce point par rapport à celles qui sont gardées à l'extérieur ou dans des étables froides.

STATURE ET ÂGE

Il y a aussi le format de la vache, sa condition de chair ainsi que la qualité de son alimentation dans les derniers mois de gestation qui exercent une influence sur les poids de naissance. Lors d'une expérience menée il y a quelques années dans l'Ouest canadien, on implanta des embryons issus des mêmes parents dans deux

troupeaux différents. On s'aperçut que les veaux nés dans le troupeau où les vaches étaient de plus grande taille et mieux alimentées pesaient en moyenne 30 lb de plus à la naissance.

L'âge de la mère est un autre facteur qu'il faut considérer puisqu'une taure donnera généralement naissance à un veau 10 % plus léger comparativement à celui qu'elle produira une fois devenue adulte.

ÉPD

Tous ces exemples tendent à démontrer que l'environnement joue un rôle au moins aussi important que la génétique et que par conséquent, un poids brut seul (ex. : poids du taureau à la naissance) est un outil de sélection très peu fiable. À cet égard, l'ÉPD (écart prévu chez la descendance) d'un taureau pour le poids à la naissance est déjà un bien meilleur indicateur de son potentiel génétique parce qu'il tient compte à la fois de son propre poids à la naissance ainsi que de ceux d'un grand nombre d'animaux qui lui sont apparentés et pour lesquels les effets de troupeaux et d'environnement ont été corrigés pour éviter tout biais possible, et ainsi laisser s'exprimer les différences génétiques. Malgré tout, si un ÉPD pour la facilité de vêlage existe dans la race qui vous intéresse, c'est à ce dernier que vous devriez donner priorité parce que votre objectif ultime n'est pas de produire des veaux légers à la naissance, mais plutôt d'avoir des femelles qui vèleront sans aide. Et parce que le poids à la naissance n'est pas le seul facteur génétique à influencer la facilité de vêlage – pensons seulement à la conformation du veau – l'ÉPD pour la facilité de vêlage est le meilleur moyen à votre disposition pour faire un choix éclairé.

Par exemple, vous ne devriez pas hésiter à utiliser un taureau très performant dont l'ÉPD pour le poids à la naissance est plus élevé que la moyenne si, en contrepartie, son ÉPD pour la facilité de vêlage est raisonnable. Cette façon de procéder vous permettra de maintenir de bonnes conditions de vêlage tout en améliorant le potentiel génétique du troupeau pour la croissance, ce qui est à peu près impossible à faire lorsqu'on effectue une sélection strictement basée sur l'obtention de veaux légers à la naissance (à cause de la corrélation fortement positive entre le poids à la naissance et le poids au sevrage).

MYTHE N° 7

« Les ÉPD sont utiles pour prédire les performances animales. Par exemple, l'ÉPD au sevrage du taureau que j'utilisais jusqu'à l'an dernier est de 22 lb alors que celui de mon nouveau taureau de la même race est de 50 lb. Mes veaux devraient donc peser 28 lb de plus au sevrage l'an prochain. »

Les ÉPD ne peuvent pas être utilisés pour comparer des performances réalisées sur des années différentes parce que les conditions environnementales risquent de ne pas être les mêmes. On sait par exemple que l'été 2004 a été marqué par des précipitations régulières qui ont favorisé la qualité des pâturages, mais qui ont rendu la récolte du foin difficile. Qu'en sera-t-il en 2005? Y aura-t-il de la maladie dans le troupeau? Y aura-t-il une sécheresse qui affectera à la baisse les performances animales? Y aura-t-il des périodes de canicule? Ou au contraire, est-ce que toutes les conditions seront réunies pour une année exceptionnelle? Personne ne le sait.

Ce que nous savons par contre, c'est que peu importe le climat ou la qualité des fourrages, les veaux du nouveau géniteur pèseront en moyenne 28 lb de plus à 200 jours que ceux de l'autre taureau (50 lb - 22 lb = 28 lb) en autant qu'ils fassent partie du même groupe contemporain, c'est-à-dire qu'ils soient nés à la même période de l'année et soumis aux mêmes conditions de régimes et d'environnement, et qu'ils soient issus de vaches comparables au point de vue génétique. Conclusion : s'il est impossible de prédire les performances absolues, les ÉPD sont cependant très utiles pour estimer les performances relatives, c'est-à-dire les différences entre les animaux.

MYTHE N° 8

« J'aime beaucoup ce taureau parce qu'il me produit des veaux sans cornes dans 80 % des cas. »

S'il est accouplé exclusivement à des vaches à cornes, un taureau, quel qu'il soit, ne peut « décorner » ses veaux que dans des proportions de 0 %, 50 % ou 100 %. En fait, chaque animal possède dans son code génétique une paire de gènes qui détermineront s'il sera ou non pourvu de cornes. Lors de sa conception, le veau hérite donc d'un gène de chacun de ses parents pour ce caractère. Et comme le gène « acère » (A) domine le gène « à cornes » (a), nous avons donc trois combinaisons génétiques possibles :

1- L'animal reçoit de ses parents deux gènes « acères » (AA)

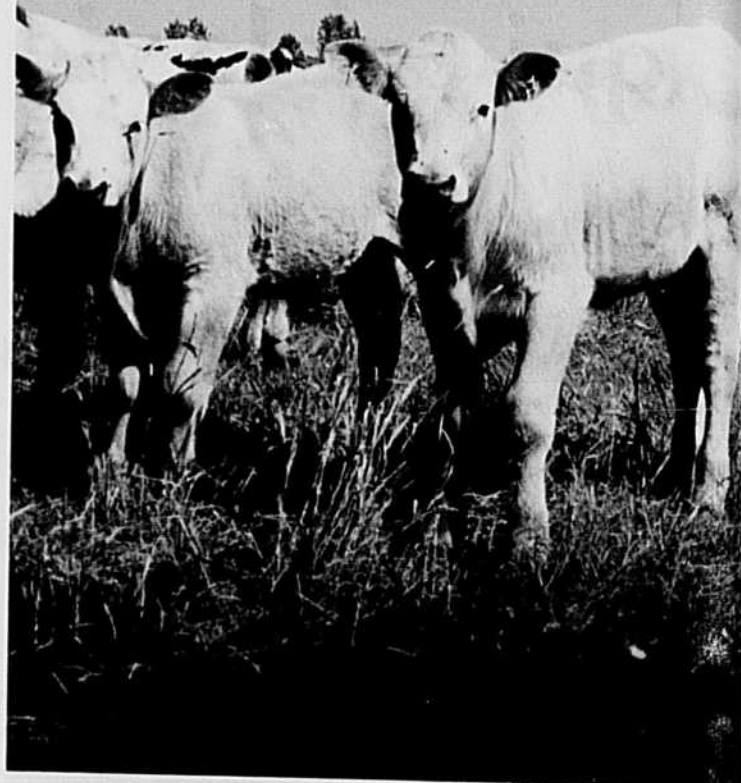
Il sera acère et dit homozygote parce qu'il possède deux gènes identiques pour ce caractère. Puisque ce sont deux gènes dominants, tous ses descendants seront acères peu importe le type de vaches avec lequel il sera accouplé.

2- L'animal reçoit d'un de ses parents le gène « acère » et de l'autre, le gène « à cornes » (Aa)

Il sera lui-même acère puisque (A) domine (a). On l'appellera acère hétérozygote parce qu'il porte deux gènes différents. Cet animal ne pourra pas engendrer plus de 50 % de veaux acères s'il est utilisé uniquement chez des vaches à cornes et laissera 25 % de veaux à cornes lorsqu'accouplé à des vaches acères hétérozygotes comme lui.

3- L'animal reçoit de ses parents deux gènes « à cornes » (aa)

C'est la seule combinaison qui produira des cornes chez un bovin puisque le gène acère dominant n'est pas présent. Un



tel taureau ne produira aucun veau acère s'il est accouplé à des vaches à cornes et le fait qu'il puisse compter des individus acères dans sa généalogie n'y changera rien. Il demeure malgré tout possible qu'un taureau engendre 80 % de veaux acères dans un troupeau, mais cela se produira dans des situations qui sont hors de son contrôle, soit qu'une partie des vaches avec lesquelles il est accouplé sont déjà acères favorisant ainsi la naissance d'un plus grand nombre de veaux sans cornes, soit que l'échantillonnage est trop faible pour que la loi des probabilités puisse s'appliquer. C'est comme jouer à pile ou face : votre pièce de monnaie pourrait tomber quatre fois de suite du même côté si vous ne faites que cinq tentatives, mais plus vous jouerez longtemps, plus grandes seront les chances que la partie se termine par un pointage égal.

MYTHE N° 9

« Il n'y a pas d'avantages à faire des croisements de races. Au contraire, ça ne fait que nuire à l'uniformité de notre produit. »

Il est regrettable d'entendre ce genre de remarque en 2005

alors qu'il est prouvé scientifiquement depuis plus de 30 ans que les vaches croisées sèvent en moyenne 15 % plus de livres de veau par accouplement que les vaches de races pures et que ce gain de productivité peut atteindre 25 % dans le cas d'un croisement triple terminal. On parle ici d'un revenu net supplémentaire de 60 à 100 \$ par vache (Congrès du bœuf, 1998) attribuable à la vigueur hybride qui permet d'améliorer à la fois la résistance aux maladies, la vigueur chez le veau, le taux de croissance, la facilité de vêlage, l'aptitude laitière, la fertilité et la longévité. En ce qui concerne plus particulièrement ces deux derniers items, le *Meat Animal Research Center* (MARC) au Nebraska, publiait d'ailleurs en 1992 qu'une vache croisée demeure en moyenne 1,3 année plus longtemps dans le troupeau et produit 30 % plus de poids de veau à vie qu'une vache de race pure. De quoi faire réfléchir...

Pour ce qui est de la variation qui peut être observée dans plusieurs troupeaux croisés, elle résulte le plus souvent d'une mauvaise planification (ex. : utilisation d'un trop grand nombre de races, taureaux de types biologiques très différents, stratégie d'élevage constamment modifiée). Sur cette question, le MARC rapportait encore, à la suite d'une étude qui dura 15 ans et qui impliqua plus de 20 000 bovins de boucherie, « qu'il n'existe pas plus de variation chez les populations composites que chez les races pures en ce qui a trait aux caractères d'importance économique contrôlés par plusieurs gènes. »

MYTHE N° 10

« L'insémination artificielle (I.A.), ça coûte cher. Ça peut se justifier dans un élevage de pur-sang, mais ce n'est pas rentable pour un troupeau commercial. »

La réalité, c'est que l'I.A. coûte moins cher que la saillie naturelle. Un taureau de 2000 \$ qui saillit 30 vaches par année pendant trois ans représente un coût annuel net (après déduction de sa valeur de réforme) de plus de 40 \$ par vache. En comparaison, vous pouvez faire inséminer le même nombre de vaches par n'importe quel taureau apparaissant dans le catalogue 2005 du CIAQ pour un coût de moins de 24 \$/tête (semence et service inclus).

Mais le réel avantage de l'I.A. par rapport au taureau d'étable n'est pas là. C'est plutôt sa versatilité qui fait toute la différence : de la facilité de vêlage pour les taures, du poids et de la musculature pour aller chercher les meilleurs prix aux encans, des aptitudes maternelles supérieures permettant d'élever des génisses de remplacement de qualité, sans oublier qu'elle facilite grandement la pratique des croisements de races. À cet effet, combien d'éleveurs n'exploitent pas au maximum la vigueur hybride parce qu'ils ne peuvent justifier la présence de taureaux de trois races différentes ou parce qu'ils ne disposent pas de pâturages séparés pour effectuer les croisements appropriés? L'I.A. devient donc très utile pour surmonter ces obstacles. 2

*dta, Division des bovins de boucherie, CIAQ

Entrefilet



Saviez-vous que :

- L'Ontario, le Québec et l'Alberta possèdent 70 % des inventaires de bétail au Canada. Ces provinces cumulent également 71 % des recettes agricoles de tout le Canada
- Approximativement 70 % de tout le bétail abattu au Canada se situe en Alberta, au Québec et en Ontario. La majorité des bovins sont abattus en Alberta tandis que la majorité des porcs sont abattus au Québec et en Ontario
- Les canadiens consomment environ 100 kg de protéine animale par année (le poulet, le bœuf puis le porc représentent 90 % de ces sources protéiques)

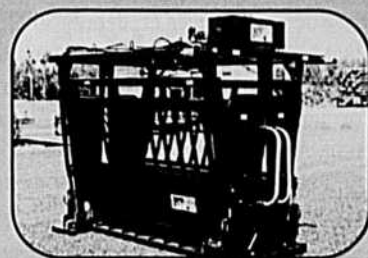
Source : Coalition canadienne pour la santé des animaux



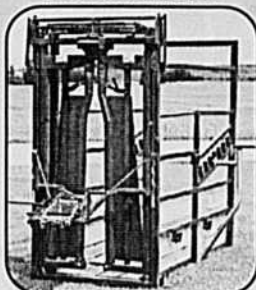
Aussi disponible

Barrière 5 ou 6 barres • Mangeoire diagonale
Abreuvoir chauffant • Guillotine
Mangeoire à carcan • Cage de palpitation
Mangeoire à balle ronde

CHUTE HYDRAULIQUE



CHUTE & PORTE AUTOMATIQUE



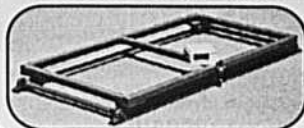
CHUTE TAILLE SABOT & PORTE AUTO-BARRANTE



CHUTE MANUELLE OU HYDRAULIQUE AJUSTABLE



BALANCE ÉLECTRONIQUE Ultra moderne et de très haute précision



Équipement P.F.B.

Wickham (Québec) J0C 1S0

Tél. : (819) 398-7112

Fax : (819) 398-5276

Contactez-nous pour connaître le concessionnaire P.F.B. le plus près de chez vous.

Dommmage, vous n'y étiez pas !

En 2000, le Comité conjoint des races de boucherie décidait de reconduire l'ancien *National annuel* en créant Expo-Bœuf; une vitrine exclusive pour la production bovine au Québec. Expo-Bœuf offre aux producteurs de bovins, et plus particulièrement aux producteurs vache-veau, diverses activités de formation étalées sur trois jours. Depuis 2001, le Centre de références en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) se joint à l'évènement en organisant une demi-journée de conférences et, depuis 2002, le MAPAQ est aussi présent et souligne, lors du souper d'ouverture, les meilleures performances au PATBQ par la remise de Méritas. Ainsi, plusieurs groupes se sont donné la main pour organiser un évènement de qualité, un évènement sans

pareil au Québec et uniquement pour la production de bovins de boucherie. Cependant, une question se pose : pourquoi peu de producteurs y assistent?

LES JUGEMENTS, C'EST PLUS QU'UN SHOW

Expo-Bœuf, c'est l'occasion de rencontrer d'autres producteurs de bœuf. Sur le site, on retrouve plus de 500 têtes de bovins de boucherie de dix races différentes. Ces gens ont à vous offrir des taureaux reproducteurs de qualité, à la ferme ou par le biais des stations d'évaluation génétique. Ils ont aussi à offrir de bonnes femelles d'élevage, de race pure ou encore, des hybrides dont vous pouvez apprécier, sur place, les qualités du géniteur. Indécis entre deux races? Expo-Bœuf est le lieu privilégié pour poser les questions néces-

saires et voir différentes lignées d'une même race, et ce, sans obligation de votre part! Toutes les races vous intéressent? Qu'à cela ne tienne! Le Centre d'insémination du Québec est toujours présent et saura satisfaire vos besoins sur mesure!

DE L'INFORMATION À PROFUSION

Les conférences organisées par le CRAAQ diffusent de l'information de pointe sur divers sujets d'actualités et de production en plus de faire jaser comme l'a fait cette année cette table ronde mettant face à face deux propriétaires de parcs d'engraissement et deux producteurs vache-veau. Ensemble, ils ont parlé de leurs besoins et de leurs attentes devant une foule assise sur bout de son banc. Une discussion fort intéressante, mus-

BALANCES POUR ANIMAUX

LES SYSTÈMES

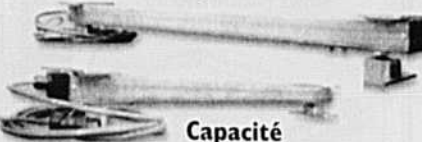
CARGA

INC.

Nos appareils de pesée sont compatibles avec les très populaires lecteurs de marque TRU-TEST.



Barres de pesée en acier inoxydable 23" et 39"



Capacité
4000 kg



Capacité
1000 kg

1170 G.H BOULAY
LOCAL 120
DRUMMONDVILLE
J2C 7N8

TÉL.:

819 • 479 • 7444

SANS FRAIS:

1 • 888 • 479 • 7444

TÉLÉC.:

819 • 475 • 9757

UKAL CANADA:

1 • 800 • 665 • 8389

**NOUS RÉPARONS
AUSSI LES BALANCES
DE TOUTES MARQUES !**

clée, mais qui a mis en lumière les limites de chacun face aux enjeux actuels. Le sondage réalisé suite au Congrès du Bœuf a montré que la note globale de satisfaction était de 86 % et que le contenu a été pertinent à 87 %.

Plusieurs représentants de compagnie sont aussi présents à Expo-Bœuf. On peut y voir des balances, des cages de contention, des outils, des équipements et des produits utiles à la production bovine en plus de se renseigner sur de nouveaux produits vétérinaires et alimentaires. On prend des pamphlets, on pose des questions, on peut toucher à tout, et c'est gratuit!

Depuis 2000, la Fédération des producteurs de bovins du Québec prépare un atelier pratique sur un thème précis. Cette année, on a pu apprendre que les minéraux et les vitamines sont essentiels pour les bovins et qu'ils ne coûtent que 0,11 \$ par tête par jour. Le conférencier a même donné des trucs pour faire consommer le minéral, mais vous n'y étiez pas pour les entendre!

OÙ EST DONC L'INTÉRÊT DE POURSUIVRE?

Les travaux agricoles n'excusent pas l'indifférence des gens face à Expo-Bœuf. Cette année, il a fait beau durant au moins les deux semaines précédant l'événement. Il est certain que plusieurs producteurs aiment mieux leurs activités régionales où ils se retrouvent entre amis et voisins. Les conférences provinciales y sont souvent reprises. L'important, c'est que l'information circule.

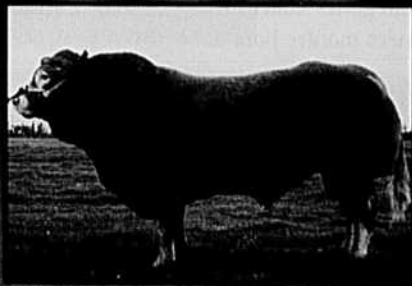
Mais des sommes importantes sont consacrées à l'organisation d'un tel événement, qui est gratuit d'ailleurs, sauf pour le Congrès du Bœuf qui doit rencontrer ses frais. Mais pour combien de temps encore les partenaires financiers seront-ils là pour supporter Expo-Bœuf si les allées sont vides et que les kiosques sont déserts? Il n'en tient qu'à chacun de nous pour que l'événement demeure et rayonne.

Expo-Bœuf 2005 se tiendra les 7, 8 et 9 octobre. Tous les intervenants aimeraient bien vous serrer la main et vous rencontrer, sans obligation, et de façon amicale, entourés des plus belles bêtes du Québec. On vous y attend! 2



Visez la TOP MUSCULATURE
vous rapportera plus de \$\$\$

ENCANS



Environ 30 taureaux de génétique supérieure. Quelques bonnes taures gestantes ou génisses Limousin pur-sang ou croisées Limousin.

Selon Agriculture Canada, le taureau LIMOUSIN est le meilleur taureau en croisement terminal.

**DE LA STATION
UNIQUE
DE TAUREAUX
LIMOUSIN**

**Samedi
12 FÉVRIER 2005
à 13h00**

**Samedi
16 AVRIL 2005
à 13h00**

(seront remis au dimanche si tempête)

Lieu des 2 encans
Encan de Sawyerville
420, rte 253
Sawyerville (Qc)

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC

7725, rang 5, Ste-Hyacinthe (Qc) J2R 2A3

LÉO GÉLINAS, président - Tél.: (819) 379-7409

JÉRÔME POIRIER, secrétaire propagandiste - Tél.: (450) 799-4073 / Fax: (450) 799-4007

www.limousinduquebec.com



Les Méritas 2004 au PATBQ

Lors de sa 3^e édition, la soirée de remise des Méritas a fait vivre, encore cette année, des moments fébriles aux propriétaires des entreprises nominées dans les différentes catégories de concours.

L'événement s'est déroulé, comme par les années précédentes, lors de l'Expo-Bœuf le 8 octobre dernier à Victoriaville. Au total, 12 entreprises réparties dans quatre catégories étaient en nomination. La qualité des entreprises nominées montre hors de

tout doute que la qualité des élevages au Québec a atteint le niveau des ligues majeures dans la production bovine.

Pour obtenir les détails des résultats et les descriptions des entreprises, vous pouvez consulter le site Internet du MAPAQ à l'adresse suivante : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Les_Grands_Evenements/meritasPATBQ. 2

*technicien agricole, MAPAQ, Nicolet

LES GAGNANTS



VOLET COMMERCIAL Catégorie 80 vèlages et plus

**FERME BOVINE ANNAKA ENR.,
DES RUISSEUX,
RÉGION DES LAURENTIDES**

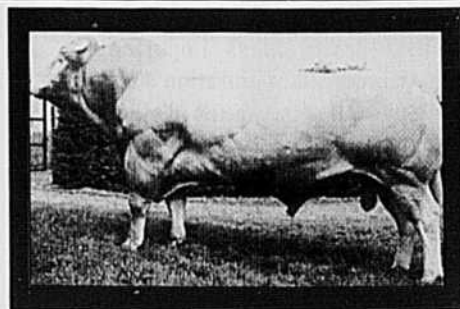
*De gauche à droite : Robert Desjardins,
Huguette Desjardins, Denis St-Arnaud
et Colette St-Arnaud.*

Absent sur la photo : Pierre Dufort (MAPAQ)

BLONDE D'AQUITAINE



*Une race à découvrir
Une race prometteuse
Une race qu'on aime
Une race qu'on adopte*



À NE PAS MANQUER !
La vente de taureaux
à la station génétique de Beauce
Samedi, le 19 février 2005

ASSOCIATION

Martine Frigon, secrétaire
5473, Du Troubadour
Charny (Qc) G6X 3C6



DU QUÉBEC

Tél.: (418) 832-2318
Fax: (418) 832-6779
blondaquitaineqc@hotmail.com
<http://cf.geocities.com/blondaquitaineqc/>

Volet commercial
Catégorie moins de 80 vêlages

**FERME M.J.L. BOILARD ENR.,
 SAINT-JACQUES DE LEEDS,
 RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES**

*De gauche à droite : Sylvie Tremblay (MAPAQ),
 Johanne Labbé, Francis Boilard, Marcel Boilard,
 Patrick Boilard, Amélie Boilard et Anne-Josée
 Boilard*



Volet pur-sang
Catégorie 45 vêlages et plus

**FERME HERMAN BOLDUC ET FILS,
 SAINT-HONORÉ DE SHENLEY
 RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES**

*De gauche à droite : Jonathan Roy (MAPAQ),
 Maryse Drouin et Gabriel Bolduc*

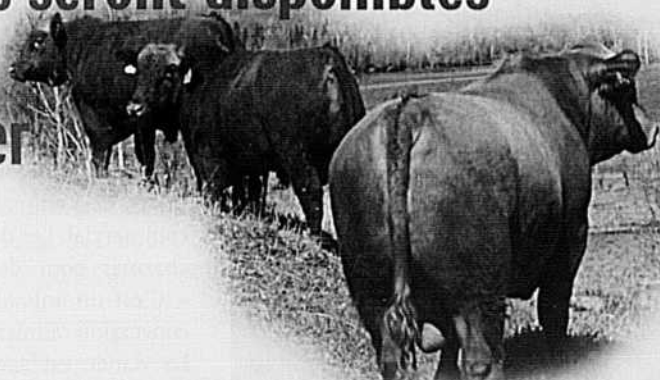
Volet commercial
Catégorie moins de 45 vêlages

**FERME M & M SIMMENTAL,
 ST-BERNARD-DE-LACOLLE,
 RÉGION MONTRÉGIE-OUEST**

*De gauche à droite : Fernand Turcotte (MAPAQ),
 Maria Volk, Édith Proulx et Marcus Volk*



**Les taureaux Angus Rouge de
 deux ans seront disponibles
 à partir
 de février
 2005**



- Élevés en station d'épreuve.
- Pâturés pendant l'été pour un maximum d'exercice.
- Soignés pour une bonne croissance d'octobre à février.

Ferme SAGE

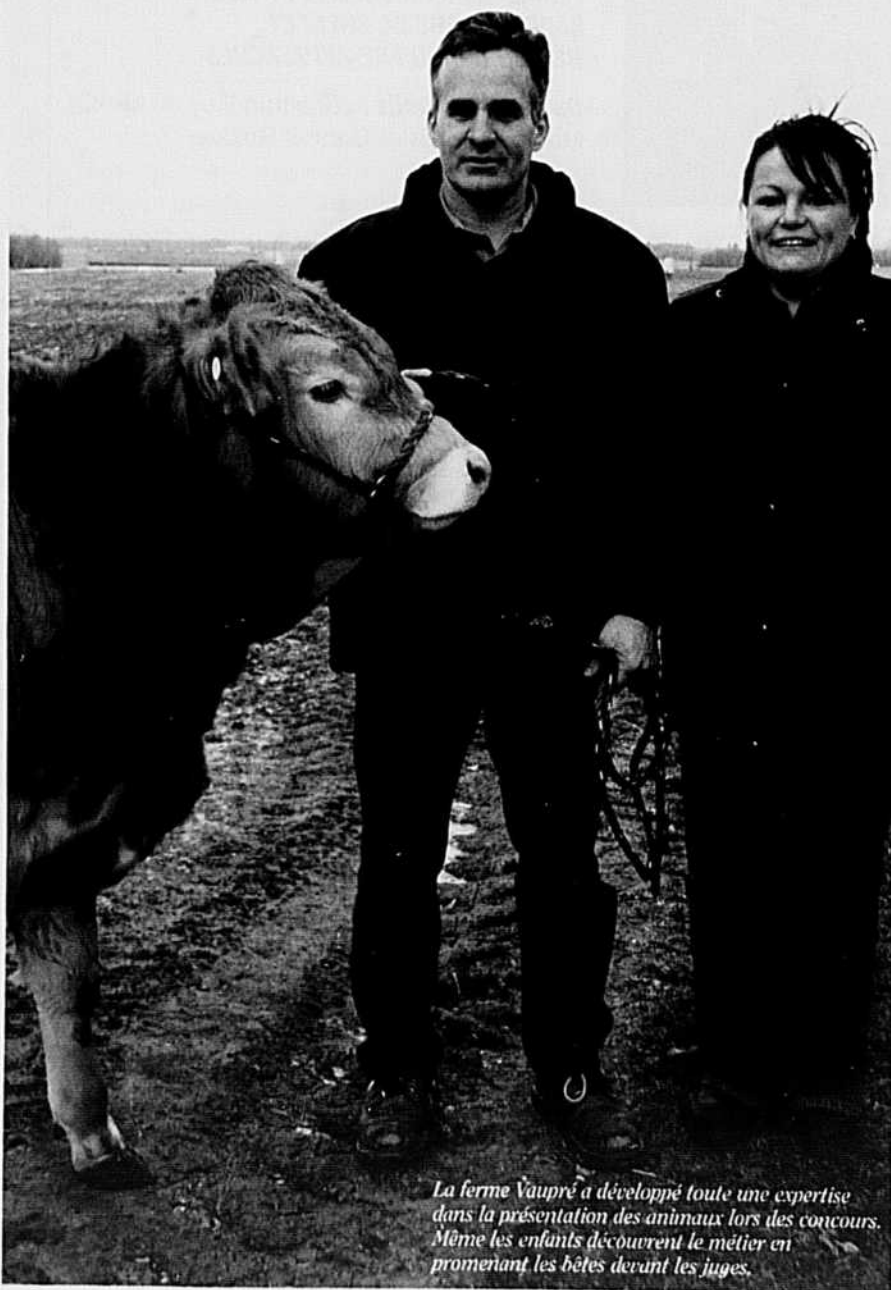
(819) 467-2979

schristensen@sympatico.ca
www.fermesage.ca



Blonde d'Aquitaine

Une race d'avenir pour un marché de créneau



La ferme Vaupré a développé toute une expertise dans la présentation des animaux lors des concours. Même les enfants découvrent le métier en promenant les bêtes devant les juges.

Après deux ans de recherches et de réflexion, Yves Longpré et France Beaudry de la ferme Vaupré de Farnham, ont décidé d'opter pour la race Blonde d'Aquitaine pour lancer leur élevage de bovins de race. « Nous savions dès le départ qu'en misant sur cette race, nous devions diriger notre élevage vers un marché de créneau, témoigne M^{me} Beaudry. Mais cette formule nous plaisait. »

Lorsque le couple a repris la ferme laitière du père de Yves en 1990, il a d'abord implanté une porcherie. C'était une solution intéressante face aux investissements colossaux nécessaires à la poursuite de la production laitière. Ceci étant dit, le duo de producteurs avait conservé un grand attachement aux bovins, particulièrement aux bêtes de race pouvant rivaliser avec les meilleures sur les planchers d'exposition.

Lorsqu'ils ont décidé de consacrer l'ancienne étable à l'élevage de bovins de race pour diversifier les revenus et se faire plaisir, ils ont donc longtemps cherché. Le témoignage d'un voisin, éleveur de Blondes d'Aquitaine, a pesé beaucoup dans la décision.

Mais ce choix a aussi reposé sur une analyse rigoureuse des caractéristiques de l'animal et sur son potentiel commercial. Les deux partenaires ont été charmés pour des raisons différentes. « C'est un animal qui affiche une belle conversion alimentaire, souligne Yves. La viande est savoureuse, tendre mais maigre, très intéressante pour le développement d'un marché », de renchérir France. Les deux ont aussi

Yves Longpré et France Beaudry ont chacun trouvé de belles qualités à la Blonde d'Aquitaine. Ils sont très fiers de la présenter lors des expositions spécialisées un peu partout dans l'Est du Canada.

trouvé à l'animal une belle docilité, une carcasse de qualité et de la facilité au vêlage. En effet, même si ces bovins en impressionnent plusieurs par leur taille, le veau ne pèse en moyenne que 94 livres à la naissance. La double musculature ne

se développe qu'à partir de la deuxième semaine d'existence.

L'ENRICHISSEMENT DU TROUPEAU

L'élevage de la ferme Vaupré ne compte

qu'une trentaine de têtes. C'est ce que l'étable convertie peut accueillir et cela convient parfaitement à leur type d'élevage, axé sur l'amélioration génétique. Élevé sur une ferme laitière, Yves Longpré en connaît long sur cet aspect

taarup

*Voici la hacheuse-distributrice (foin - ensilage de
balles rondes - paille) que vous attendiez...*



- Déchiquetage efficace de balles rectangulaires et balles rondes, pour soignée (mangeoire) ou paillage (jusqu'à 18 mètres de distance).
- Opération sans à-coups, distribution uniforme par goulotte d'éjection orientable.
- Système auto-chargeur des balles permettant le transbordement de 2 balles rondes simultanément.
- Contrôles opérationnels très pratiques
- Exige peu de puissance (80-85 HP).

DÉPLIANT: ☐ HACHEUSE ☐ DÉMONSTRATION SOUHAITÉE

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

MARQUE DE TRACTEUR _____

C.V. _____



**kverneland
group**

1200 Rocheleau, Drummondville
(Qc) J2C 5Y3, tél.: (819) 477-2055

<http://www.kvernelandgroup.com>

de la production animale. Le troupeau a été fondé par l'acquisition de quatre vaches pure race provenant d'un producteur abandonnant l'élevage. C'était une façon de lancer rapidement l'opération. Par la suite, des taures ont été acquises de l'Ouest et plusieurs sujets ont été dénichés par le truchement des expositions de race. Un réseau de complices s'est construit et a permis d'enrichir le troupeau par la suite. Si la reproduction est plus de 90 % naturelle à la ferme, grâce à un ou deux taureaux très rigoureusement sélectionnés, la semence provenant d'Europe vient aussi y apporter une touche de diversification génétique.

COMMERCIALISATION CIBLÉE

Mais quand on opte pour une race exotique, comment peut-on envisager une

commercialisation efficace? La réponse est à double volet. En premier lieu, la participation à des expositions spécialisées permet de rejoindre d'autres éleveurs qui peuvent acquérir les meilleurs sujets élevés par la ferme.

L'autre aspect de la commercialisation demande aussi beaucoup d'organisation et de ténacité. C'est un secteur où France Beaudry évolue avec aisance. Les bêtes sont classées selon les critères de conformation de la race, et la sélection du couple est dirigée vers l'abattoir. Il peut s'agir de veaux ou d'animaux adultes, selon la demande de la clientèle.

Cette viande, équivalente à une demie, un quart ou un sixième de carcasse, est ensuite vendue selon un service clef en main, en portions sous vide. On y retrouve de la viande hachée, des

rôtis et des steaks. « Ça permet aux gens de savoir d'où vient leur viande et d'avoir des portions faciles à conserver », explique M^{me} Beaudry. Une quinzaine de bêtes ont été vendues au détail de cette façon l'an dernier.

Ainsi, en ayant ouvert un débouché lucratif pour les bêtes qui ne sont pas retenues pour la reproduction, la ferme Vaupré peut mener ses opérations sans passer par le truchement des encans.

Si la demande pour la viande de Blonde d'Aquitaine se développe, les deux éleveurs sont prêts à élargir le troupeau, quitte à louer des installations d'autres producteurs. Malgré la morosité du secteur du bovin, la ferme Vaupré porte un regard très optimiste sur l'avenir. La Blonde d'Aquitaine leur a ouvert un marché de créneau très intéressant. 2

RÉSULTAT D'ESSAI DES SUP-R-BLOCS BOEUF PURINA



REVENU NET SUPPLÉMENTAIRE PAR VEAU = 20,00\$

RÉSULTAT : Effet de l'alimentation des Sup-R-Blocs Boeuf 60 jours avant et après le vêlage sur la performance de la vache et du veau de boucherie*

		GROUPE TÉMOIN	GROUPE SUP-R-BLOC	DIFFÉRENCE
VACHES	Poids 2 mois avant (lbs)	1364	1365	
	Poids au vêlage (lbs)	1299	1334	+ 35 lbs
	Poids 2 mois après (lbs)	1257	1328	+ 71 lbs
VEAUX	Pesée naissance (lbs)	82	90	+ 8 lbs
	Pesée à 60 jours (lbs)	204	247	+ 43 lbs
	Pesée à 210 jours (lbs)	698	732	+ 34 lbs
Reduction intervalle de vêlage de 13 jours				+ 39 lbs
Total				+ 73 lbs

* Pour connaître les résultats complets du test, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Purina local

VOICI LES COMMENTAIRES DE MONSIEUR JEAN-PIERRE NADEAU DE LA FERME J.C. NADEAU, PRODUCTEUR DE 300 VACHES DE BOUCHERIE :

« Avec le test sur les Sup-R-Blocs fait en 2002, j'ai vraiment été surpris par la vigueur de mes veaux à la naissance. Cela s'est traduit par un meilleur GMQ. En deux mois, j'avais déjà une avance de 43 lbs par rapport au groupe n'ayant pas reçu de bloc. Aussi, mes vaches alimentées au bloc de moulée avaient de meilleur contraction au vêlage même si elles avaient de plus gros veaux. Un des points les plus importants pour moi, c'est la condition de chair avant et après le vêlage. Donc, en apportant de la protéine et de l'énergie autour du vêlage, mes vaches ont moins perdu de cote de chair. Moins de perte de chair = de plus belles chaleurs hâtives. Finalement, la facilité d'alimentation, le gain supplémentaire de mes veaux et une fertilité accrue de mes vaches m'ont convaincu que les blocs sont plus que rentables »

Informations générales :
(450) 676-8607

PURINA, LA COMPAGNIE DE NUTRITION DANS LE BOEUF!

PURINA[®], CHOW[®] et le quadrillé sont des marques déposées sous licence de la compagnie Nestlé Purina PetCare.





ASSOCIATION HIGHLAND

Lors de l'Expo-Bœuf de Victoriaville, qui s'est déroulée du 8 au 10 octobre dernier, six éleveurs Highland étaient présents avec 29 animaux. Le Grand Champion fut Muscari des Orcades de la Ferme La Vallée Fleurie (L'Avenir) et la Grande Championne a été Boisé Flocon, de la Ferme du Boisé (L'Annonciation). Merci aux éleveurs qui ont participé à cette exposition et aux commanditaires des bannières. Félicitations aux éleveurs, Claudette Lavallée et Jacques Fleury de la Ferme La Vallée Fleurie, et aux nouveaux propriétaires, Julie Carrier et Sylvie Morin des Élevages JCSM.

L'entrée en station d'épreuve a eu lieu le 9 décembre dernier et 33 taureaux y sont inscrits.

L'assemblée générale de l'association aura lieu vers la fin du mois de février. La date précise et l'endroit restent à déterminer et une convocation vous sera envoyée.

Bonne et heureuse année 2005!

Claire Courtemanche, secrétaire
Tél. : (819) 275-7027

ASSOCIATION HEREFORD

La race Hereford s'est encore une fois distinguée lors de l'Expo-Bœuf de Victoriaville. La race Hereford a été la mieux représentée avec plus d'une centaine de bêtes sur place. La race s'est particulièrement démarquée du côté des mâles en remportant le titre de Grand Champion Inter-Race Mâle.

De son côté, l'Association a tenu son assemblée annuelle le 12 décembre dernier. Julien Lessard et André Beaumont ont été réélus aux titres de président et vice-président. Deux nouveaux directeurs ont été élus, soit Claude Forest et Réjean Pelletier. Le bureau de direction compte aussi dans ses rangs Pierre Lessard, Paul Mastine, Michel Champagne, Jean Tétrault et Jeff Hanaberry.

L'association Hereford s'est maintenant trouvée une secrétaire en la personne de Lori Power. Il sera possible de la rejoindre au 965 chemin Knowlton, West Brome, Qc, JOE 2P0 et par téléphone au (450) 263-6853.

Lors de l'assemblée annuelle, il a été convenu que tout acheteur de taureau Hereford qui procédera à son transfert de propriété aura la chance de participer au

tirage qui donnera droit à un crédit de 2000 \$ lors de l'achat d'un prochain taureau Hereford. Le tirage sera effectué lors de la prochaine assemblée annuelle.

Lori Power, secrétaire
Tél. : (450) 263-6853

ASSOCIATION SALERS

Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus à l'Expo-Bœuf. Quelque 75 bêtes de race Salers y étaient présentes, en provenance de l'Alberta à l'Île-du-Prince-Édouard. L'encan a été un beau succès et même la bête du tirage de génisse était de race Salers. Les visiteurs des autres provinces ont été charmés par l'hospitalité qu'on leur a démontrée. Nous aimerions d'ailleurs remercier tous ceux qui ont donné un coup de main et qui ont contribué à faire de cette activité un grand succès.

L'encan qui s'est déroulé à Olds, en Alberta, le 11 décembre dernier, retourne des échos favorables en ce qui concerne la demande, le prix et la qualité des animaux. Au moins trois bêtes ont été acquises par des producteurs québécois. L'Assemblée annuelle aura lieu en février. Les détails vous seront acheminés par courrier, spécifiant le lieu et la date. Nous espérons vous y voir en grand nombre.

Carol Arbery, secrétaire
Tél. : (819) 826-3232

ASSOCIATION LIMOUSIN

L'Association des Éleveurs Limousin du Québec tient à souhaiter une bonne et heureuse année à tous les éleveurs Limousin. La station unique de Taureaux Limousin tiendra ses encans de taureaux les samedis 12 février et 16 avril aux Encans de Sawyerville, 420 route 253. Près d'une trentaine de taureaux seront à vendre à chaque encan ainsi que possiblement quelques femelles gestantes ou non.

Jérôme Poirier, secrétaire
Tél. : (450) 799-4073

ASSOCIATION CHAROLAIS

Le 25 septembre dernier avait lieu le pique-nique annuel et la vente de femelles Charolais organisés par l'Association Charolais du Québec. Vingt-cinq lots de haute qualité furent vendus à cette occasion. Un gros merci à la Ferme Dubuc et

Frères, Chantal Raymond, Gilbert, Ghyslaine et Guy Dubuc ainsi qu'à nos jeunes ruraux : Guylaine, Geneviève et Karine Dubuc, pour leur hospitalité et le travail qu'ils ont mis dans la préparation de cet événement. Plus de 250 personnes ont participé à cet événement. Félicitations aux organisateurs, consignataires et tous nos remerciements aux acheteurs, commanditaires et à Éric Trépanier à la généalogie, pour leur contribution à la réussite de cette vente.

Le 20 novembre dernier avait lieu l'Assemblée générale annuelle de l'Association Charolais du Québec. L'ACQ a profité de cette occasion pour remettre une plaque honorifique aux éleveurs ayant obtenu le meilleur taureau de chaque station d'épreuves en 2004, soit : Ferme Herman Bolduc, Denis Maheux, Ferme Réal Poirier et Ron Hodgins. La plaque Premier Éleveur et Meilleur Exposant pour l'année 2004 fut remise à Brigitte Bergeron et Pierre Ostiguy du Ranch Ostiguy Charolais de Saint-Césaire. Nous avons aussi remis un certificat de 25^e anniversaire en tant que membre Charolais à trois éleveurs : La Ferme ARF Champagne, Rodrigue Lamontagne et la Ferme Bomer. C'est le temps de penser à l'achat de votre nouveau taureau Charolais. Ne manquez pas la chance de vous le procurer, soit aux ventes de stations d'épreuve qui débiteront bientôt ou directement à la ferme des éleveurs Charolais. Pour toute information, n'hésitez pas à me contacter. Bonne saison de vêlage!

Brigitte Bergeron, secrétaire
Tél. : (450) 469-2775

L'ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC

Les jugements Angus se sont bien déroulés en 2004 avec une bonne participation à toutes les expositions. Notre Vente de Femelles a produit les moyennes suivantes : 31 vaches à 1101 \$, 24 taures saillies à 1255 \$ et 18 génisses à 702 \$. Nous sommes présentement en train de réaménager notre site Web pour mieux vous servir. Ne manquez pas les ventes de taureaux, ainsi que notre Assemblée annuelle qui aura lieu le 27 mars 2005 à l'Hôtel & Suites le Dauphin à Drummondville. Bienvenue à tous et bonne année 2005!

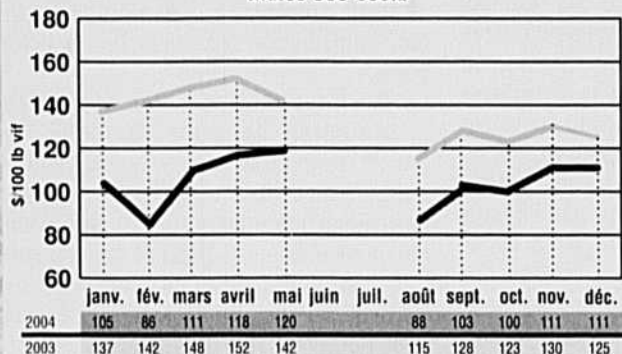
Trudy Beaton, secrétaire
Tél.: (819) 877-5461

STATISTIQUES

www.bovin.qc.ca

VEAUX D'EMBOUCHE

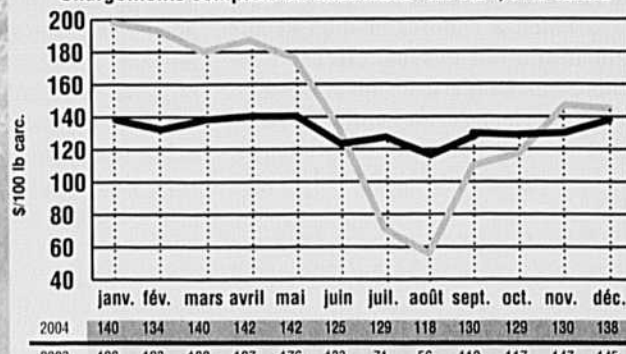
Ventes aux encans spécialisés du Québec,
Mâles 500-600lb



* Pas d'encans spécialisés au cours de cette période

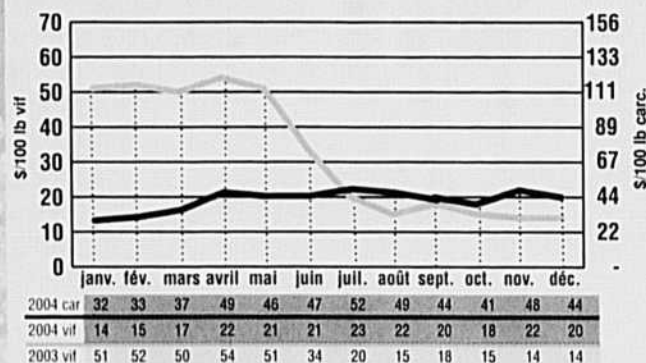
BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur au Québec,
Chargements complets de bouvillons «A1-A2», FAB ferme



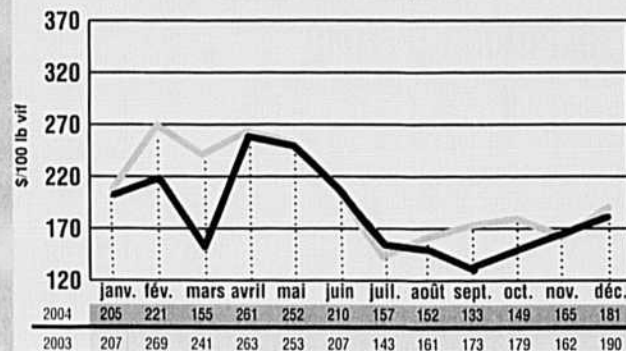
VACHES DE RÉFORME

Encans publics du Québec,
(carcasse : calcul avec 45 % de rendement)



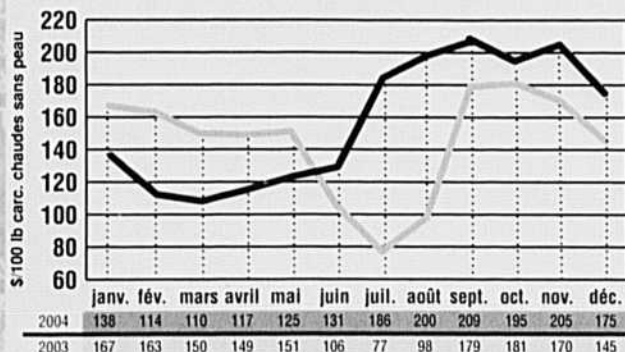
VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

Encans publics du Québec,
Bons mâles de tous poids



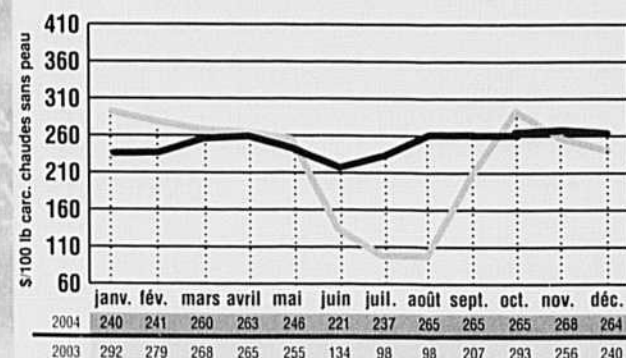
VEAUX DE GRAIN

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec,
Moins les frais de gestion des surplus



VEAUX DE LAIT

Ventes directes aux abattoirs du Québec



À l'origine, il y a toujours **SIMMENTAL...**



Si l'élevage du boeuf est votre gagne-pain,
pourquoi ne pas commencer avec un troupeau de vaches qui vous donnera
la meilleure Fertilité et Performance en un seul croisement.

Regardez et comparez...

Vous verrez que

L'AVANTAGE SIMMENTAL

est imbattable !



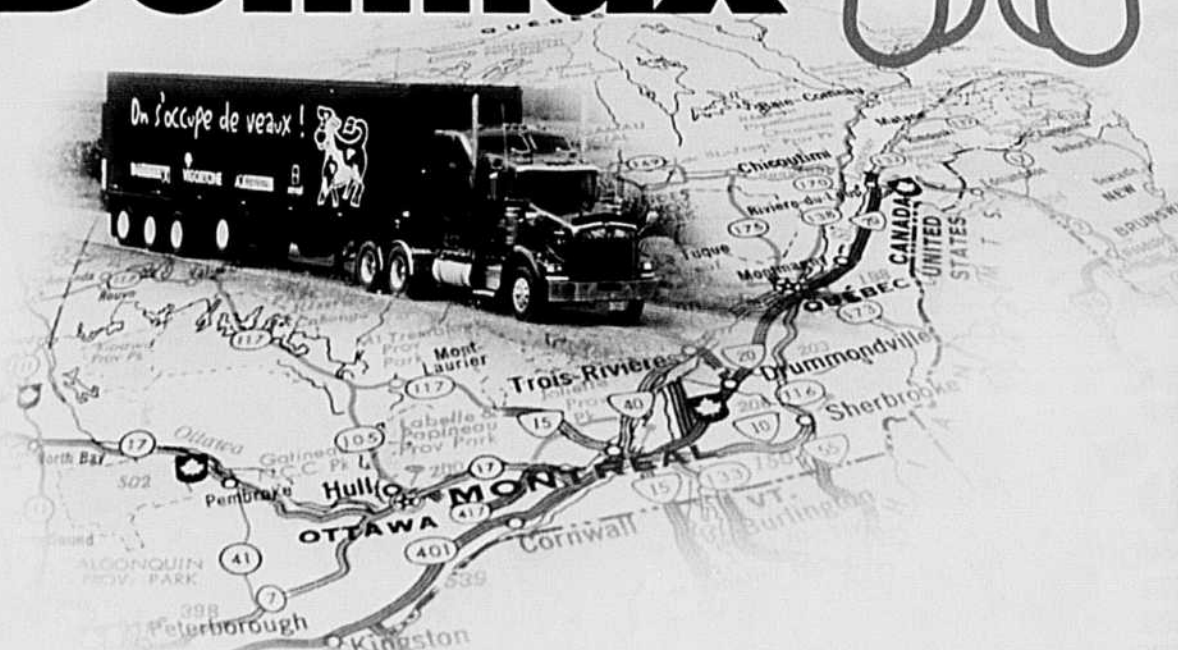
656, rang #6, St-Félix de Kingsey
(Québec) J0B 2T0
Tél.: (514) 684-2480
Fax: (514) 694-9891
Courriel : info@simmentalquebec.com
www.simmentalquebec.com



13, 4101 - 19 Street NE
Calgary (Alberta) T2E 7C4
Tél.: (403) 250-7979
Fax: (403) 250-5121
E-mail : cansim@simmental.com
Website : www.simmental.com

*Le chef de file en élevage de veaux de lait
et de veaux de grain au Québec*

Délimax



Des plans pour les bâtiments et des conseils d'aménagement

Un service d'achat de petits veaux

**Un suivi technique adapté à vos besoins par un personnel
spécialisé et disponible en tout temps**

**Des aliments de remplacement hautement performants
pour veaux de lait**

Une gamme complète de produits pour veaux de grain

Des produits conçus et fabriqués au Québec

Un service de transport exclusif

On s'occupe de veaux !

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

3700, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1L1

Tél. : (450) 773-5282 * Téléc. : (450) 250-3700

courriel : delimax@delimax.com * site internet : www.delimax.com